

Université de Montréal

Biographie sociologique de Marcel Rioux

Par
Julien Forgues Lecavalier

Département de sociologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de maîtrise en sociologie

Janvier 2012

© Julien Forgues Lecavalier, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Biographie sociologique de Marcel Rioux

Présenté par :
Julien Forgues Lecavalier

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marcel Fournier
Président du jury

Jacques Hamel
Directeur de recherche

Diane Pacom
Membre du jury

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1-	
QU’EST-CE QU’UN INTELLECTUEL?	5
1.1 GÉNÉALOGIE DU TERME INTELLECTUEL	5
1.1.1 FIGURE DE L’INTELLECTUEL DANS LE CONTEXTE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE	5
1.1.2 FIGURE DE L’INTELLECTUEL DANS LE CONTEXTE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	9
1.2 DÉFINITION OU CONCEPTION PRIVILÉGIÉE DE LA FIGURE DE L’INTELLECTUEL	11
1.2.1 QUALITÉS ASSOCIÉES À LA FIGURE DE L’INTELLECTUEL	11
1.2.2 IMPORTANCE DE L’ENGAGEMENT SUR LA PLACE PUBLIQUE..	14
1.2.3 CARACTÉRISTIQUES DE L’ENGAGEMENT	15
1.3 CONCEPTS DE L’INTELLECTUEL SOUS L’OPTIQUE THÉORIQUE	16
1.3.1 L’INTELLECTUEL UNIVERSEL DE SARTRE	16
1.3.2 L’INTELLECTUEL ORGANIQUE DE GRAMSCI	16
1.3.3 L’INTELLECTUEL SPÉCIFIQUE DE FOUCAULT	17
1.3.4 L’INTELLECTUEL COLLECTIF DE BOURDIEU	18
1.4 FIGURE DE L’INTELLECTUEL PRIVILÉGIÉE	19

CHAPITRE 2-

LA THÉORIE SOCIOLOGIQUE DE L'INTELLECTUEL PUBLIC ET/OU ENGAGÉ

2.1 L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE CHEZ BOURDIEU. BREF RAPPEL DE CERTAINES DE SES ÉTUDES	21
2.2 BREF RAPPEL DES NOTIONS DE BOURDIEU.....	26
2.3 QUELQUES ÉLÉMENTS POUR LES FINS DE L'ANALYSE.....	30
2.4 LA BIOGRAPHIE SOCIOLOGIQUE DE L'INTELLECTUEL, PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES ET LIMITES	31
2.5 ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES POUR ANALYSER RIOUX.....	32
2.5.1 THÉORIE ET NOTIONS ENVISAGÉES POUR L'ÉTUDE.....	32
2.5.2 MÉTHODE AU PROGRAMME	34

CHAPITRE 3-

MARCEL RIOUX, FIGURE DE L'INTELLECTUEL ENGAGÉ. UNE ANALYSE

3.1 BRÈVE REPRÉSENTATION DE LA FORMATION THÉORIQUE DE RIOUX ET DE SES ENGAGEMENTS PUBLICS ET POLITIQUES DURANT SA VIE.....	37
3.2 ANALYSE DE CINQ ENGAGEMENTS PUBLICS ET POLITIQUES.....	46
3.2.1 ENGAGEMENT « THÉORIQUE » POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE.....	46
3.2.2 ENGAGEMENT « THÉORIQUE » POUR LA DÉFENSE D'ACTEURS SOCIAUX : LA LEÇON INAUGURALE SUR LES JEUNES (1965).....	50
3.2.3 ENGAGEMENTS PUBLIC ET « POLITIQUE » : LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DES ARTS (CREEAQ).....	53
3.2.4 ENGAGEMENT POLITIQUE AU NOM DE LA THÉORIE : INDÉPENDANTISME ET SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE (DE <i>PARTI PRIS À LA QUESTION DU QUÉBEC</i>).....	58

3.2.5 ENGAGEMENT POLITIQUE (À LA DEMANDE DES ACTEURS SOCIAUX) : PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL DE LA CULTURE	63
---	----

CHAPITRE 4-

MARCEL RIOUX, INTELLECTUEL À LA LUMIÈRE DE LA THÉORIE

SOCIOLOGIQUE	67
---------------------------	----

4.1 MARCEL RIOUX, UN HABITUS CLIVÉ?	67
---	----

4.2 RIOUX ET LE CAPITAL	71
-------------------------------	----

4.3 LA POSITION DE RIOUX SUR L'ÉCHIQUIER INTELLECTUEL	76
---	----

CONCLUSION	78
-------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	80
----------------------------	----

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui se sont montrées intéressées par ce mémoire et critiques à son égard. Je remercie également ceux qui croyaient que mon projet était ambitieux et difficilement réalisable; sans eux, je n'aurais jamais cru avec autant d'assurance à l'originalité et à la pertinence de ce mémoire.

Je tiens particulièrement à exprimer ma reconnaissance au professeur Jacques Hamel qui a dirigé mon travail. Il s'est montré fort inspirant. Il m'a fourni toutes les ressources pour que mon entrée au cycle supérieur se passe dans le meilleur climat. Il s'est montré exigeant, mais rassembleur, ouvert d'esprit et ouvert à la discussion. Très généreux de sa personne, il a accordé temps et énergie pour me guider et m'accompagner dans mes réflexions sans perdre espoir en ma réussite.

Sur cette base, il m'a proposé d'être son auxiliaire d'enseignement et de recherche, respecté mon point de vue sur ses propres travaux et en m'a offert de travailler avec lui sur la production d'un recueil de textes qui présente et rassemble les écrits de Marcel Rioux. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier les Presses de l'Université de Montréal, Marcel Fournier et Gabriel Gagnon qui ont contribué à cet ouvrage et qui m'ont également fait confiance.

Je n'oublie pas mes parents pour leur soutien et leur patience. Je leur exprime ma gratitude de m'avoir fait grandir dans un environnement stimulant où Yves Montand me chantait Jacques Prévert et où Jostein Gaardner m'a posé de grandes questions

existentielles grâce auxquelles j'ai appris dès mon jeune âge à jongler avec de grands concepts théoriques.

RÉSUMÉ

Ce mémoire propose une étude du parcours de vie de Marcel Rioux qui cherche à saisir les conditions qui l'ont amené à incarner la figure de l'intellectuel au Québec à son époque.

En effet, cette étude propose l'analyse de l'itinéraire social, tel que le suggère Bernard Lahire dans sa *biographie sociologique*, à l'origine de dispositions mentales et sociales, puis de ressources — héritées ou acquises au fil de l'itinéraire biographique de Rioux —, qui lui confère une position privilégiée dans la société; position en vertu de laquelle se forment l'autonomie et la liberté d'expression propres à l'engagement social et politique digne de lui conférer la qualité d'être intellectuel.

C'est sur la base de la mobilisation de dispositions et de ressources particulières, qui prend la forme d'un rapport *habitus* et *capital* chez Pierre Bourdieu, propre à générer l'autonomie nécessaire à faire exister l'intellectuel dans son orbite et apte à légitimer sa position sur la scène publique, qu'il sera démontré en termes théoriques que n'est pas intellectuel qui veut.

Mots clés : Marcel Rioux, intellectuel, autonomie, Bernard Lahire, biographie sociologique, dispositions socialement constituées, Pierre Bourdieu, habitus, capital, champ.

ABSTRACT

This present master's thesis proposes a study of the route of Marcel Rioux's life in order to seize the conditions which lead him to embody the intellectual's figure in Quebec in his time.

Indeed, this study proposes the analysis of the social route, such as suggests Bernard Lahire in his sociological biography, at the origin of mental and social capacities, then of resources — inherited or acquired in the course of the bibliographic route of Rioux —, which confers him this privileged position in society; position by virtue of which form the autonomy and the freedom of expression for the social and political commitment conferring him the quality to be intellectual.

On the basis of the mobilization of capacities and particular resources, which takes the combined shape of *habitus* and *capital* for Pierre Bourdieu, appropriate to generate the autonomy needed to make the intellectual exist in his orbit and capable of legitimizing his position on the public scene, it will be demonstrated in theoretical terms that is not intellectual whoever wants to be.

Keywords: Marcel Rioux, intellectual, autonomy, Bernard Lahire, sociological biography, capacities socially constructed, Pierre Bourdieu, habitus, capital.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'être intellectuel? Qu'est-ce qu'*un* intellectuel? Voilà des questions redoutables aujourd'hui comme hier. En effet, être intellectuel signifie à bien des égards évoluer dans le « monde des idées » et des « choses savantes » et de ce fait graviter dans l'orbite universitaire ou dans des cercles — politiques et culturels — dont les membres sont enclins à vouloir réfléchir à haute voix et à défendre bec et ongles les idées et les principes qui leur tiennent à cœur. Sans être forcément militant, l'intellectuel ou l'intellectuelle prend parti sur fond de réflexions de haute voltige nées des débats philosophiques et politiques ou nourries par les travaux des chercheurs, chez qui germe l'idée de « bonne vie et de bonne société » qu'il veut mettre de l'avant et répercuter à l'échelle publique en intervenant par exemple dans les médias. Il peut être expert ou se reconnaître l'autorité requise pour donner écho à des points de vue ou à des visions qu'il juge suffisamment légitimes pour qu'ils trouvent leur raison d'être et leur droit.

En cette ère de circulation rapide des idées, formées à la vitesse de l'éclair par les nouvelles technologies, cette conception de l'intellectuel peut paraître surannée à bien des égards. En effet, les idées philosophiques, les goûts esthétiques et les visions politiques ne sont plus l'apanage des élites versées dans ces domaines, ni du reste des institutions qui, comme l'université, se voient damer le pion par les médias et les réseaux sociaux qui, de nos jours, leur opposent une concurrence sans merci.

Avant que ne déferlent ces nouveaux circuits de diffusion, Marcel Fournier se demandait déjà si cette conception de l'intellectuel, celle qu'on vient de décrire,

n'était pas révolue ou évoquée désormais avec un brin de nostalgie¹. Il va de soi que, sous l'optique sociologique, « l'évolution du statut et du rôle des intellectuels critiques au Québec est profondément liée aux transformations économiques, sociales et culturelles à l'œuvre dans cette société depuis l'après-guerre et qui la fait passer d'un mode d'organisation sociale largement traditionnel à un mode de régulation moderne »².

Sous ce chef, le *Refus global*, publié en 1948, considéré comme annonciateur de la Révolution tranquille, ferait office de tremplin à la figure de l'intellectuel bon teint, ouvertement critique du pouvoir, politique et religieux, et sur la lancée désireux d'en découdre publiquement en dénonçant pêle-mêle la tradition, la censure, les valeurs ancestrales, le capitalisme, la vision du passé et en le faisant vertement sous le signe de l'*engagement* sans fard. Dans la foulée, sont apparus des intellectuels comme Marcel Rioux, enclins à se jeter dans la mêlée, mais en se faisant fort du bagage théorique — délibérément acquis de la philosophie et des sciences sociales à leurs premiers balbutiements — requis pour lui conférer l'autorité du spécialiste de la société. L'intellectuel qu'il va devenir change de visage : il reste critique et enclin à prendre parti, mais sur la base du pouvoir de la théorie à laquelle il entend rester fidèle. Que signifie donc être intellectuel dans ces conditions? Que signifie exactement être « sociologue engagé »?

¹ Marcel Fournier, « L'intello que l'on méprise, l'intellectuel que l'on cherche », *Le Devoir*, 7 avril 2010, [www.ledevoir.com] (page consultée le 11 mars 2011).

² Jacques Pelletier, *Situation de l'intellectuel critique : la leçon de Broch*, Montréal, XYZ éditeur, 1997, p. 35.

Le présent mémoire de maîtrise cherche à répondre à ces questions en passant au crible la biographie intellectuelle de cet éminent sociologue qu'est Marcel Rioux et dont la réédition d'une partie de son œuvre³ vient rappeler l'importance de sa valeur comme chercheur et professeur, mais également comme intellectuel public, pour ne pas dire comme *sociologue* public avant la lettre⁴.

La biographie sociologique de cette figure de premier plan de la sociologie — à égalité des Guy Rocher, Fernand Dumont et Michel Freitag — sera dans les prochaines pages envisagée à la lumière des notions développées par Pierre Bourdieu dans l'intention de déterminer ce à quoi correspond l'intellectuel sous l'optique de la théorie sociologique. Sous ce chef, on le verra, l'intellectuel doit faire preuve d'*autonomie*, que le célèbre auteur français associe 1) au pouvoir de déterminer par lui-même ses objets d'étude (ou de réflexion), 2) à l'aptitude de développer la théorie sous le signe de l'originalité, 3) à la capacité de la diffuser par ses propres moyens et 4) à la disposition à faire bloc et être apte à travailler sous le mode de l'« intellectuel collectif ».

L'analyse qui fait l'objet du troisième chapitre s'orchestre sous cette optique. Sur cette base, l'itinéraire de Marcel Rioux prend les traits de la biographie sociologique que Bernard Lahire conçoit en termes méthodologiques afin de montrer en bref « comment les événements charnières dans la vie de l'intellectuel viennent infléchir son œuvre en s'y transposant sous forme de style ou de thèmes abordés ». Sous cette

³ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *La culture comme refus de l'économisme : écrits de Marcel Rioux*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 586 p.

⁴ Michael Burawoy, « 2004 ASA Presidential Address : For Public Sociology », *American Sociological Review*, vol. 70, n° 1, février 2005, p. 4-28.

perspective, on le découvrira bientôt, Rioux affiche somme toute l'autonomie requise pour être considéré comme intellectuel selon la théorie développée par Bourdieu qui, pour les raisons évoquées dès le prochain chapitre, apparaît propice et féconde pour rendre raison de ce que signifie être intellectuel ici comme ailleurs.

CHAPITRE 1

QU'EST-CE QU'UN INTELLECTUEL?

Louis Bodin n'hésite pas à écrire que n'est pas intellectuel qui veut⁵. Plusieurs historiens des intellectuels s'entendent néanmoins pour dire que l'intellectuel est *a priori* l'individu qui utilise sa notoriété acquise dans un domaine précis afin de légitimer sa prise de parole et sa position à l'égard d'une lutte sociale ou politique sur la base de ses valeurs et de sa propre conception de la société. Cette première définition, susceptible d'être nuancée, rejoint celle d'auteurs enclins à reconnaître que l'affaire Dreyfus marque d'une pierre blanche la fonction sociale dévolue aux individus susceptibles d'être considérés comme des « intellectuels ».

1.1 GÉNÉALOGIE DU TERME INTELLECTUEL

1.1.1 Figure de l'intellectuel dans le contexte de la société française

Si l'on retrace brièvement l'emploi du terme, Paul Bouget en 1882, Maurice Barrès en 1884, Henri Bérenger de 1880 à 1889, semblent être les premiers à utiliser le mot « intellectuel »⁶. Ils le conçoivent comme une personne idéaliste, au sens philosophique et platonicien du terme, c'est-à-dire comme un individu enclin à privilégier la pensée au détriment des expériences et connaissances pratiques. À cette époque, « la signification du terme oscille entre l'élitisme et l'anarchie⁷ » et revêt une valeur négative. Néanmoins, l'intellectuel se manifeste avec éclat dans la foulée du

⁵ Louis Bodin, *Les intellectuels existent-ils?*, Paris, Bayard, 1997, p. 31.

⁶ Yvan Lamonde, « Les “intellectuels” francophones au Québec au XIX^e siècle : questions préalables 1 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2, 1994, p. 159-160.

⁷ *Ibid.*, p. 162.

journalisme et de la littérature. Les individus considérés comme lettrés et scolarisés se voient ainsi qualifiés⁸. Cette conception fait boule de neige et s'impose à l'usage, notamment lors de l'affaire Dreyfus.

Si en effet on remonte aux conjonctures qui ont vu naître le vocable et le statut de l'intellectuel en France, comme l'avènement d'une nouvelle République consécutive à une crise politique et idéologique⁹, on constate que les grandes causes, générales et urgentes, sont à bien des égards responsables de cette occasion propice à ce que l'homme cultivé ou l'esprit scientifique se voie obligé de prendre parti sur le plan politique¹⁰. Pascal Ory et François Dosse adhèrent à cette idée que la sortie publique de l'intellectuel est fortement liée aux conjonctures¹¹.

Sous ce chef, le 15 octobre 1894 représente le point d'orgue de cette conception. En effet, à cette date, le capitaine Alfred Dreyfus, accusé de haute trahison, est arrêté et mis au secret, puis le 19 décembre, est déclaré coupable et condamné à la déportation perpétuelle et à la dégradation¹². Le 13 janvier 1898, Émile Zola, l'auteur de *Germinal*¹³, publie dans *L'Aurore* un article intitulé « J'accuse » dans lequel il met en cause les personnalités civiles et militaires complices à ses yeux d'un déni de justice. La qualité de sa plume et sa notoriété permettent alors à Zola de s'exprimer dans un média populaire, un journal de gauche, acte qui va connaître un certain

⁸ Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 169.

⁹ *Ibid.*, p. 164-165.

¹⁰ *Ibid.*, p. 179.

¹¹ François Dosse, *La marche des idées : histoire des intellectuels – histoire intellectuelle*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, p. 21.

¹² Émile Durkheim, *L'individualisme et les intellectuels*, Paris, Mille et une nuits, 2002, p. 66.

¹³ Émile Zola, *Germinal*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1885, 591 p.

retentissement. Le lendemain, le *Manifeste des intellectuels* paraît dans le même journal afin de soutenir Zola. La campagne pour la révision de la condamnation commence¹⁴.

Selon Gérard Noiriel, bien peu de gens ont sur le coup éprouvé le besoin d'utiliser le mot « intellectuel » pour qualifier ces protestataires, puisque leur engagement s'inscrivait dans le prolongement d'une conception de la démocratie née au XIII^e siècle, le siècle des Lumières, durant lequel l'écrivain est considéré comme le porte-parole de l'opinion publique face au pouvoir d'État¹⁵. Barrès est l'un des premiers à recourir à cette notion afin de stigmatiser la prétention des dreyfusards. Le vocable désigne depuis la minorité des individus qui, par profession, œuvre dans les choses de l'esprit et s'engage dans les combats politiques de leur temps au nom d'un idéal de vérité et de justice¹⁶.

Selon toute vraisemblance, la notion d'intellectuel prend sa signification sociale et politique¹⁷ dans la foulée de l'écrit de Zola. Sur la lancée, naît l'intellectuel critique capable de mettre ses compétences au service de la justice et de l'équité en société¹⁸. Cette figure dominera longtemps la scène française¹⁹. Dosse précise à ce propos que « l'entrée de l'intellectuel en politique est ainsi originellement protestataire. Cependant, cette intervention peut revêtir une autre forme et s'inscrire dans tout ce

¹⁴ Émile Durkheim, *op. cit.*, p. 67.

¹⁵ Gérard Noiriel, *Dire la vérité au pouvoir : les intellectuels en question*, Marseille, Agone, 2010, p. 60.

¹⁶ *Ibid.*, p. 14.

¹⁷ François Dosse, *op. cit.*, p. 62.

¹⁸ *Ibid.*, p. 66.

¹⁹ *Ibid.*, p. 7.

qui touche les affaires de la cité impliquant tous les dossiers sociaux, sans se réduire à la seule dimension politique. »

En bref, depuis Zola, l'image de l'écrivain désireux de prendre parti s'étend jusqu'à la Seconde Guerre mondiale où l'universitaire, le savant, l'expert en son domaine et le professeur reçoivent à leur tour le rayonnement social réservé jadis aux créateurs littéraires²⁰. Le modèle de l'affaire Dreyfus a certes « valeur paradigmatique chez les historiens français. L'étude des modes d'engagement des intellectuels dans la cité a largement prédominé chez eux, à partir du postulat selon lequel l'intellectuel n'est reconnu comme appartenant à cette communauté que lorsqu'il sort de son domaine de compétence savante pour prendre part au débat public »²¹. Réduit à sa plus simple expression, l'intellectuel est celui qui s'engage dans une lutte sociale ou politique. Toutefois, il n'y a pas « d'intellectuel non engagé ». Cette idée épouse celle émise par Régis Debray pour qui le principal trait de l'intellectuel dreyfusard tient moins à sa pensée qu'à son mode de communication. La qualité d'être « engagé » tient pratiquement du pléonasme puisque qu'elle vaut d'office pour se targuer d'être intellectuel, du fait que son mode d'action se fonde sur « la pétition ou le manifeste, mais aussi la constitution d'associations dont le prototype reste sans doute la Ligue des droits de l'homme, autre création de l'année 1898 »²². Il appert sous cette optique que toute prise de position forme un engagement. Le simple fait de prendre ouvertement parti, de s'impliquer le moindrement dans le débat public, oblige

²⁰ François Dosse, *op. cit.*, p. 69.

²¹ *Ibid.*, p. 70.

²² *Ibid.*, p. 67.

l'intellectuel à outrepasser son domaine de compétence et à afficher ses couleurs, bref à s'engager sans ambages. Voilà pourquoi, depuis l'affaire Dreyfus, le fait d'être engagé qualifie le rôle de l'intellectuel.

1.1.2 Figure de l'intellectuel dans le contexte de la société québécoise

Au Québec, le mot intellectuel remplit cet office beaucoup plus tard, vers 1913, sous la plume de Léon Gérin, écrivain et sociologue²³. Selon Lamonde, « Gérin, qui, en 1901, utilise surtout l'expression "hommes de lettres" fait subitement référence à la "classe d'intellectuels brillants plus que sérieux" et paraît ainsi associer l'"intellectuel" au "dilettante" et à une certaine forme de mandarinat »²⁴.

À ce sujet, Catherine Pomeyrols souligne qu'au Québec, au début du XX^e siècle, les premières figures intellectuelles semblent se dévouer pour les institutions en place²⁵. Fournier note à cet égard que l'intellectuel de langue française au Québec, souvent d'obédience catholique, se fait serviteur d'organisations ou de mouvements mus par cette religion²⁶. Son « engagement, souvent nourri d'indignation et de critique du système, était marqué à la fois par le respect de l'autorité et par un sentiment de responsabilité-culpabilité qui amenait l'intellectuel à prendre parti pour les plus pauvres, les plus démunis et les plus faibles »²⁷. Cette figure de l'intellectuel

²³ Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 154.

²⁴ *Ibid.*, p. 163.

²⁵ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 57.

²⁶ Marcel Fournier, « Sociologie. - Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexion sur l'avenir », *op. cit.*, p. 287-322.

²⁷ *Ibid.*

— dont le prêtre, le journaliste et l'universitaire représentent l'archétype²⁸ — reflète un homme soucieux de justice sociale et de tolérance, solidaire et humaniste²⁹.

La question nationale, celle du Québec, vient exacerber cette conception de l'intellectuel au point où, sous les traits du nationaliste radical, certaines figures intellectuelles dans les années 1930 se déclarent hostiles aux commerçants juifs et encouragent les Canadiens français à acheter leurs produits uniquement chez leurs compatriotes, sans compter qu'ils se montrent critiques des méfaits du capitalisme générateur du monde moderne tout en se méfiant du communisme soviétique. Ils dénoncent par exemple l'américanisation de la culture en vigueur dans la société québécoise. Durant la période de l'entre-deux-guerres, précise Pomeyrols, le matérialisme qui donne le ton à la culture moderne correspond dans leur esprit à une crise morale³⁰. Ce nationalisme, qui soutient que le Québec est en proie à une invasion culturelle³¹, trouve son éclat à l'orée de la Révolution tranquille et conduit nombre d'intellectuels nationalistes à s'opposer à la domination anglo-saxonne en défendant la langue et la culture françaises et en voyant d'un bon œil la laïcisation. Ils plaident également pour la création d'un cercle intellectuel formé de gens d'idées et de savants nullement inféodés au pouvoir politique³². Sans conteste, les universités jouent un rôle crucial à cet égard. Elles développent la vie intellectuelle et

²⁸ Marcel Fournier, « Sociologie. - Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexion sur l'avenir », *op. cit.*, p. 287-322.

²⁹ Catherine Pomeyrols, *op. cit.*, p. 62.

³⁰ *Ibid.*, p. 336.

³¹ *Ibid.*, p. 351.

³² *Ibid.*, p. 59-60.

scientifique à l'ombre de la liberté académique³³. La massification de l'université connue après la réforme de l'éducation, en 1965, contribue à l'élargissement du pouvoir des intellectuels sans qu'ils aient besoin de se rallier à des partis ou à des instances politiques. Ils trouvent public chez les étudiants.

1.2 DÉFINITION OU CONCEPTION PRIVILÉGIÉE DE LA FIGURE DE L'INTELLECTUEL

Selon Fournier, afin d'être considéré comme un « intellectuel », il faut avoir acquis une certaine notoriété dans l'exercice des choses de l'esprit comme l'art, la science, la littérature, la philosophie ou les sciences sociales. Il renchérit en notant que sans nécessairement appartenir à une organisation ou à un parti politique, l'intellectuel doit également déborder ses domaines de compétence et tendre vers l'universel afin de prendre position et d'engager ainsi son renom, sa liberté et son indépendance d'esprit³⁴. Sur le plan théorique, *être intellectuel* se conçoit sur fond de qualités reconnues sous ce chef aux individus susceptibles de prendre cette figure.

1.2.1 Qualités associées à la figure de l'intellectuel

Le cas de Zola témoigne du fait que l'intellectuel — dreyfusard — doit avoir le verbe haut et maîtriser la parole susceptible de donner son éclat aux positions qu'il cherche à mettre en exergue. L'érudition qu'il affiche lui permet d'autre part d'avoir une vision aiguë des enjeux sociaux et politiques susceptible de rejoindre un large

³³ Serge Jaumain, « Compte rendu de Manon Brunet et Pierre Lanthier (dir.) : L'inscription sociale de l'intellectuel », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 3, 2003, p. 553.

³⁴ Marcel Fournier, « Sociologie. - Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexion sur l'avenir », *op. cit.*

public³⁵. Selon Rémy Rieffel, le fait de créer des revues et de publier sans arrêt se révèle vecteur de légitimation, donnant ainsi à l'intellectuel son « certificat de qualification » tant ce mode de diffusion de ses positions est devenu depuis l'Affaire le « poumon de la vie intellectuelle »³⁶.

Sous ce chef, Michel Foucault conçoit l'intellectuel comme étant à la pointe de l'« information » de toute nature, acquise principalement par la lecture inlassable de « tout ce qui se publie ». L'intellectuel a donc les coudées franches pour éclairer ses semblables qui, contrairement à lui, n'ont pas le loisir d'être au fait de l'état des lieux en matière de connaissances³⁷. Il dispose donc du pouvoir d'écrire sur cette base et de manifester son propre *point de vue* qui, on le devine, contribue à fonder sa légitimité, voire sa notoriété dans l'orbite sociale³⁸.

Toutefois, sans autonomie, sans pouvoir penser et s'exprimer librement, l'intellectuel ne peut guère discourir. Voilà pourquoi en défendant publiquement une cause, en phase avec sa conception de la société, l'intellectuel doit du coup défendre la liberté de parole à laquelle il s'exerce.

L'édition, le billet, le roman et le manifeste se révèlent effectivement moyens d'expression largement prisés par les intellectuels dreyfusards, mais selon Dosse, « avant l'affaire Dreyfus, la référence matricielle pour la définition de l'intellectuel

³⁵ François Dosse, *op. cit.*, p. 62-85.

³⁶ *Ibid.*, p. 109.

³⁷ Michel Foucault, « Les intellectuels et le pouvoir », *Dits et écrits I. 1954-1975*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2001, p. 1289.

³⁸ Pierre Bourdieu, « Trois états du capital culturel », *Acte de la recherche en France*, vol. 30, n° 30, 1979, p. 3-6.

moderne, Victor Hugo l'incarne comme figure qui va jusqu'aux limites les plus extrêmes d'une tension vécue au plus profond d'une œuvre et d'un parcours plongé dans les tragédies de son temps. Le XIX^e siècle consacre le poète-penseur qui, par sa plume, atteste de la présence d'une force spirituelle capable de résister aux dénis de justice au nom du ministère de l'Esprit. C'est ce nouvel impératif qui va permettre la cristallisation du nom d'intellectuel comme substantif à partir de l'Affaire³⁹. »

À cette époque, sous l'égide de la « République des lettres », la correspondance remplit également cet office et fait œuvre utile pour permettre la circulation des informations tandis que le choix de ses correspondants donne corps à sa propre légitimité en tant qu'intellectuel. En effet, les interlocuteurs — éventuels collaborateurs — donnent écho à sa notoriété en bénéficiant de leur prestige ou de leur crédibilité dans le « champ intellectuel ». Le pouvoir de recourir aux services d'un éditeur ou de bénéficier de ses réseaux d'influence, surtout s'ils valent sésame⁴⁰, correspond à la troisième qualité requise pour être intellectuel. Ces qualités ne sont toutefois pas suffisantes à cet effet. Un écrivain capable de les afficher ne peut être considéré comme intellectuel que s'il se voit élu à ce titre et s'oblige à remplir cette fonction. Les écrivains, par exemple, ne sont donc pas d'office intellectuels.

Sur cette base, force est de noter que « la légitimité de la figure de l'intellectuel ne dépend pas uniquement de son œuvre, de son talent et des canaux d'affiliation antérieurs (colloques, grandes écoles, partis politiques, revues intellectuelles, etc.), mais d'une sociabilité éclatée, de réseaux enchevêtrés dans les mailles du filet

³⁹ François Dosse, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁰ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 116.

universitaire, éditorial et médiatique »⁴¹. En effet, la notoriété acquise d'ordinaire par la reconnaissance des pairs se fonde de plus en plus sur des réseaux sociaux extérieurs au domaine de compétence qui donne à un individu sa qualité d'intellectuel. En ce sens, le développement des médias de masse, comme la radio et la télévision, contribue à donner à la notoriété publique un pouvoir de légitimation de plus en plus considérable.

1.2.2 Importance de l'engagement sur la place publique

À ce stade, il importe d'établir une distinction entre le travail intellectuel relevant de l'intellect et la fonction sociale de l'intellectuel⁴² : un individu ou un savant par exemple « devient un intellectuel dès lors qu'il quitte sa sphère de compétence propre pour s'engager dans un débat civique »⁴³. En plus de s'occuper des choses de l'esprit, l'intellectuel a pour fonction de prendre part au débat public au nom de valeurs qu'il croit légitimes et qu'il entend défendre bec et ongles. La fonction sociale de l'intellectuel se manifeste donc en vertu de l'engagement public au nom d'un idéal de société. Cette conception rejoint celle de Sartre qui, dans son *Plaidoyer pour les intellectuels*⁴⁴, soutient que « l'intellectuel est quelqu'un qui se mêle de ce qui ne le regarde pas et qui prétend contester l'ensemble des vérités reçues et des conduites qui s'en inspirent au nom d'une conception globale de l'homme et de la société ».

⁴¹ François Dosse, *op. cit.*, p. 111.

⁴² Michel Leymarie, *Les intellectuels et la politique en France*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, 2001, p. 11.

⁴³ François Dosse, *op. cit.*, p. 28.

⁴⁴ Jean-Paul Sartre, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1972, 128 p.

Force est d'admettre toutefois que l'expression « sortir de son domaine de compétence » pour se voir qualifier d'intellectuel ne doit pas ici se limiter au pouvoir de s'exprimer comme l'affirme Sartre. Elle signifie mettre momentanément entre parenthèses son métier afin de pouvoir prendre position sur la place publique. Ainsi, tout intellectuel déroge des activités qu'on reconnaît à sa profession pour être apte à exprimer ses idées dans l'orbite sociale.

1.2.3 Caractéristiques de l'engagement

L'intellectuel ne s'engage pas publiquement et socialement tous azimuts. S'engager pour un intellectuel implique qu'il prenne parti au nom d'une conception de la société fondée sur des valeurs jugées universelles du fait qu'elles prennent des couleurs morales et humanistes. Ces valeurs donnent leurs visages à la vérité, à la liberté, à la solidarité, à la démocratie et à la justice. L'engagement public manifeste du coup la liberté de penser et le pouvoir de s'exprimer sans lesquels l'intellectuel ne trouve pas son droit d'exister. En conséquence, toute position publique fait écho à une conception « de la bonne vie et de la bonne société » susceptible d'ébranler l'ordre des choses ou le pouvoir en place et se révèle par conséquent *politique*.

Sous ce chef, le récipiendaire du prix Nobel ne peut être considéré comme intellectuel que s'il intervient sur la scène publique au nom de son savoir, sans que ce titre lui octroie des compétences particulières en matière politique⁴⁵.

⁴⁵ Gérard Noiriel, *op. cit.*, p. 8.

1.3 CONCEPTS DE L'INTELLECTUEL SOUS L'OPTIQUE THÉORIQUE

1.3.1 L'intellectuel universel de Sartre

Sartre, on le sait, cherche à donner ses traits à ce qu'il nomme l'« intellectuel universel ». Se voulant détenteur de la raison universelle, du fait qu'il défend les idéaux et les valeurs de la justice sociale, celui-ci se fait devoir de s'engager dans toutes les luttes contre l'injustice. Il se fait fort de s'exprimer sur tous les sujets et accepte sans rechigner d'enfreindre les compétences qu'on lui reconnaît afin de pouvoir ouvertement prendre parti sur la place publique. Il croit alors faire œuvre utile en défendant l'intérêt général et en éclairant l'esprit de ses compatriotes.

Sartre a ainsi donné son visage à l'« intellectuel total », véritable homme-orchestre — réunissant dans sa propre personne l'écrivain, le romancier métaphysicien et le philosophe — qui ne s'interdit nullement de s'engager dans les luttes politiques en faisant preuve d'autorité⁴⁶.

1.3.2 L'intellectuel organique de Gramsci

Gramsci cherche pour sa part à concevoir l'intellectuel sous un autre chef, celui de l'« intellectuel organique ». Dans cette voie, l'intellectuel entend défendre les intérêts spécifiques d'une classe sociale, le prolétariat, avec lequel il fait bloc afin de lui faire bénéficier de ses connaissances et de ses théories. À ce titre, il veille à la doter de la « conscience de soi », utile pour trouver son droit d'exister et son pouvoir en se faisant organisateur et éducateur. Bref, il veut collaborer directement à cette

⁴⁶ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1998, p. 344-345.

entreprise, celle de donner ses traits à cette classe sociale, sous différents chefs (économique, politique et culturel) afin qu'elle puisse se mobiliser et lutter à visage découvert. En d'autres termes, l'« intellectuel organique » s'emploie sans relâche à élaborer une « conception du monde » en vertu de laquelle la classe sociale dans laquelle il se fonde peut se faire entendre haut et fort⁴⁷.

1.3.3 L'intellectuel spécifique de Foucault

Aux yeux de Foucault, contrairement à Gramsci, le rôle des intellectuels ne doit nullement se limiter à être le porte-voix des « masses », et il s'agit plutôt d'épauler ceux qui veulent faire échec au pouvoir à l'œuvre — sous diverses formes — dans l'orbite du savoir, de la vérité, de la conscience et du discours⁴⁸. En leur qualité d'expert en ces différentes matières, ils doivent être envisagés comme des « intellectuels spécifiques » capables, selon les compétences qu'on leur reconnaît individuellement, de soutenir au moyen de la théorie les discours destinés à faire barrage à l'injustice et à l'inégalité sociales. Foucault se fait fort de concevoir les tâches de l'« intellectuel spécifique » en affirmant que ce dernier ne doit « parler que de ce qu'il connaît et de ce qu'il maîtrise » et, par conséquent, ne doit jamais s'improviser « donneur de conseils »⁴⁹. Son rôle tient au motif de chercher la justesse des idées, de donner le cap sur la base de connaissances expertes. Aux yeux de Foucault, la quête de la vérité n'est plus l'apanage de l'« intellectuel universel » comme en fait foi l'intellectuel qui, dans le passé, « disait le vrai à ceux qui ne le

⁴⁷ Jean-Marc Piotte, *La pensée politique de Gramsci*, Montréal, Éditions Parti-Pris, coll. Aspects, Sociologie de la connaissance, 1970, 302 p.

⁴⁸ Michel Foucault, *op. cit.*, p. 1176.

⁴⁹ François Dosse, *op. cit.*, p. 101-102.

voyaient pas encore et au nom de ceux qui ne pouvaient pas le dire : conscience et éloquence. Or ce que les intellectuels ont découvert depuis la poussée récente, c'est que les masses n'ont pas besoin d'eux pour savoir; elles savent parfaitement, clairement, beaucoup mieux qu'eux; et elles le disent fort bien⁵⁰. »

1.3.4 L'intellectuel collectif de Bourdieu

Si tant est que l'intellectuel ait pour qualité d'être autonome et de pouvoir prendre parti⁵¹, il trouve sa pertinence et sa légitimité en ayant une force de frappe collective. Selon Bourdieu, les intellectuels, aux idées et aux positions convergentes, doivent faire bloc sous une même bannière, notamment pour défendre bec et ongles leurs prérogatives : l'autonomie et le pouvoir de s'exprimer librement⁵². Ils doivent œuvrer de concert afin de veiller à leurs intérêts communs, de « s'affirmer comme un pouvoir de critique, voire de proposition, face aux technocrates, ou, par une ambition à la fois plus haute et plus réaliste, donc limitée à leur sphère propre, à s'engager dans une action rationnelle de défense des conditions économiques et sociales de leurs univers sociaux privilégiés »⁵³. Selon Bourdieu, les intellectuels doivent défendre leur autonomie en vertu d'un « corporatisme » de bon aloi qui leur permet d'intervenir légitimement dans le jeu politique et de participer librement à la vie publique. Bien qu'issus des arts, de la science ou de la littérature, ils doivent faire bloc en agissant sous l'égide de l'« intellectuel collectif », c'est-à-dire d'une espèce de fédération au

⁵⁰ Michel Foucault, *op. cit.*, p. 1176.

⁵¹ Pierre Bourdieu, « Pour un corporatisme de l'universel », *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Seuil, 1992, p. 462.

⁵² *Ibid.*, p. 467.

⁵³ *Ibid.*, p. 472.

sein de laquelle chacun se tient responsable de l'autonomie de ses vis-à-vis favorables à la diffusion de valeurs communes⁵⁴. L'instauration du « corporatisme de l'universel » grâce auquel leurs pensées et leurs œuvres font continuellement l'objet de l'évaluation par les pairs⁵⁵ contribue de la sorte à les répercuter publiquement sous le signe de l'autonomie étrangère, par exemple, au pouvoir des médias ou de toute autre instance extérieure⁵⁶.

L'« intellectuel collectif » se révèle ainsi un cas de figure à mi-chemin entre l'« intellectuel universel » incarné par Sartre, celui qui s'autorise à intervenir sur tous les sujets sans en avoir la compétence experte requise, et l'« intellectuel spécifique » conçu par Foucault comme celui qui se limite à manifester de bon droit son point de vue sur les questions qui relèvent de ses prérogatives. En d'autres termes, l'« intellectuel collectif » se veut une entreprise propre à mobiliser les « intellectuels spécifiques » afin de pouvoir intervenir sur tous les sujets avec compétence sur la scène publique et dans l'orbite politique⁵⁷.

1.4 FIGURE DE L'INTELLECTUEL PRIVILÉGIÉE

Sur le plan théorique, la conception de l'« intellectuel collectif » de Bourdieu paraît ici propice et féconde en ce qu'elle fait de l'autonomie une *propriété sociale*

⁵⁴ Pierre Bourdieu, « Pour un corporatisme de l'universel », *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Seuil, 1992, p. 472.

⁵⁵ Yves Sintomer, « La critique intellectuelle entre corporatisme de l'universel et espace public », *Pierre Bourdieu, théorie et pratique : perspectives franco-allemandes*, Paris, La Découverte, 2006, p. 218.

⁵⁶ Patrick Champagne, « Sur la “médiatisation” du champ intellectuel, à propos de Sur la télévision de Pierre Bourdieu », *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 450.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 452.

issue de l'histoire de la société et de la trajectoire biographique de l'individu ciblé dans l'intention de savoir s'il peut ou non être associé à cette qualité, celle d'être intellectuel, selon la configuration circonstanciée de la société.

Manifestant dans ses travaux le souhait de voir les intellectuels se réunir afin de défendre collectivement leur autonomie sur la base d'un corporatisme de l'universel, Bourdieu laisse entendre que ceux qui se targuent de porter en eux la qualité d'être intellectuel ne font pas tous preuve du même degré d'autonomie dans leur orbite sociale en raison de leurs dispositions issues de leur parcours singulier —, autonomie qui tient et s'explique sur le plan théorique à la lumière de leurs positions dans diverses orbites sociales, comme on le découvrira dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 2

LA THÉORIE SOCIOLOGIQUE DE L'INTELLECTUEL PUBLIC ET/OU ENGAGÉ

L'autonomie, on vient de le voir, représente la qualité qui, aux yeux de Bourdieu, vaut sésame pour être intellectuel. Bref, pouvoir déterminer de son propre chef les moyens et les conditions propices à la formation de son point de vue — théorique ou politique — se révèle l'élément clé pour être considéré comme intellectuel sous l'optique de sa théorie. Il note à ce sujet que « l'intellectuel est un personnage bidimensionnel qui n'existe et ne subsiste comme tel que si (et seulement si) il est investi d'une autorité spécifique, conférée par un monde intellectuel autonome (c'est-à-dire indépendant des pouvoirs religieux, politiques, économiques) dont il respecte les lois spécifiques, et si (et seulement si) il engage cette autorité spécifique dans des luttes politiques »⁵⁸. La qualité requise pour être intellectuel s'explique plus largement chez cet auteur en termes de position sociale conçue en théorie à la lumière de ressources et de pouvoirs et de la capacité de les mobiliser afin de tirer son épingle du jeu.

2.1 L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE CHEZ BOURDIEU. BREF RAPPEL DE CERTAINES DE SES ÉTUDES

Bourdieu a cherché à concevoir l'intellectuel dans cette voie. En tant que sociologue, il s'est employé à déterminer les propriétés des relations sociales dans lesquelles l'intellectuel s'insère afin d'expliquer sa fonction, son statut et le sens que prend son œuvre dans l'orbite sociale. En bref, à ses yeux, en sociologie, le fait d'être

⁵⁸ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, op. cit., p. 547.

un intellectuel s'explique en termes de positions sociales dans différents champs représentant les orbites dans lesquels il est susceptible d'évoluer⁵⁹. Selon lui, les positions occupées viennent infléchir son rôle en société, ses dispositions, ses moyens d'expression et l'autonomie dont il jouit afin de remplir son office.

Sous ce chef, il propose dans *Les règles de l'art* une analyse de Zola. Il montre que ce dernier, homme de lettres, bénéficiant d'une légitimité fondée sur son indépendance et la dignité qu'on lui reconnaît, s'est évertué à donner au domaine littéraire son autonomie en engageant son autorité au service de causes politiques⁶⁰. Sur la base de cette autonomie, l'écrivain qu'était Zola s'est insensiblement mué en intellectuel désireux d'intervenir dans le débat public tout en voulant garder les prérogatives et les valeurs de son métier, celui d'écrire⁶¹. Selon Bourdieu, l'intellectuel trouve ainsi son droit sous la bannière publique en manifestant son indépendance à l'égard du pouvoir politique⁶².

En outre, en évoluant dans le cercle des écrivains, épris de liberté et de justice, réfractaire à la compromission susceptible de miner l'autonomie dont il bénéficie, l'intellectuel a le loisir de se faire défenseur de valeurs universelles nées de son art, la littérature en ce qui concerne Zola, mais qui peuvent être également celles de la science, et s'imposer ainsi comme figure publique⁶³. Sous cette optique, l'autonomie

⁵⁹ Pierre Bourdieu, « Le point de vue de l'auteur », *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1998, p. 368.

⁶⁰ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, *op. cit.*, p. 216.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*, p. 216-217.

⁶³ Pierre Bourdieu, « Pour un corporatisme de l'universel », *op. cit.*, p. 462-463.

semble pour Bourdieu responsable du pouvoir d'imposer sa logique spécifique⁶⁴, c'est-à-dire d'imposer sa conception du monde et privilégier des manières d'agir sur lui. En effet, dans ces conditions, l'individu acquiert cette qualité, être intellectuel, en ayant les coudées franches pour prendre parti publiquement et être critique.

Bourdieu s'est employé dans cette voie à démontrer que l'intellectuel prend corps sous certaines conditions. D'abord, il établit que les intellectuels revendiquent un certain pouvoir dans la mesure où ils peuvent revendiquer leur autonomie, leur indépendance, le droit de prendre la parole sur des questions spécifiques comme celles que soulèvent les enjeux sociaux et politiques. Il explique que leurs dispositions mentales et sociales sont si particulières qu'elles leur confèrent une position singulière dans la société, laquelle légitime leur entrée dans divers domaines pour en faire, par exemple, la critique, même si cela se produit de manière épisodique ou selon certaines conjonctures.

En ce sens, il importe de concevoir l'intellectuel en théorie à la lumière de ses dispositions mentales et sociales, puis de ses ressources — héritées et acquises au fil de son itinéraire biographique — qui lui confèrent une position privilégiée dans la société, position en vertu de laquelle se forment l'autonomie et la liberté d'expression propres à l'engagement social et politique digne de lui conférer la qualité d'intellectuel.

À ce chapitre, *Homo academicus*⁶⁵ montre à l'œuvre l'analyse que propose

⁶⁴ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, op. cit., p. 380.

⁶⁵ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, 302 p.

Bourdieu de la notoriété intellectuelle acquise par les figures universitaires de premier plan selon leurs positions respectives dans le champ que forment les universités et les grandes écoles françaises. L'entreprise s'emploie à déterminer exactement les positions occupées dans cet « espace de relations objectives » par l'un et l'autre de ces professeurs ou chercheurs afin d'expliquer sur cette base non seulement leurs notoriétés et leurs pouvoirs, mais également la marge de manœuvre dont ils bénéficient *ou peuvent bénéficier* pour infléchir les conditions et les moyens grâce auxquels s'orchestrent leurs travaux et recherches, puis leur diffusion dans les cercles universitaires, intellectuels et à l'échelle publique par l'entremise des médias, par exemple.

Sous cette optique, les universitaires, professeurs ou chercheurs, sont mus par la quête incessante d'autonomie afin d'avoir les coudées franches pour se voir conférer pouvoir et reconnaissance individuelle et, de ce fait, sont contraints de se livrer à une concurrence féroce entre pairs.

Les intellectuels évoluant dans le rayon des sciences humaines, en lettres et en philosophie, face à leurs vis-à-vis en science, sont relégués d'office aux positions dominées du champ universitaire sous le coup de l'évaluation des pairs en vigueur dans les cercles de la médecine ou du droit, par exemple, qui pour toutes sortes de raisons, bonnes ou mauvaises, se voient gratifiés d'un coefficient de sérieux et de rigueur supérieur à la sociologie ou la philosophie notamment. Selon Bourdieu, les littéraires ou les philosophes doivent obligatoirement faire preuve d'originalité à tous égards, dans la détermination de leur objet de réflexion comme dans la diffusion publique de leurs œuvres, afin de se voir consacrer comme intellectuel de renom.

Dans leur cas, la notoriété s'acquiert en débordant les murs des institutions universitaires, des cercles savants proprement dits, et se fonde sur la surface sociale étendue à la presse écrite, à l'opinion publique et au pouvoir d'influence. Ils doivent donc avoir les coudées franches, être autonomes, pour pouvoir imposer par eux-mêmes leurs travaux et réflexions afin de se voir conférer la notoriété publique dont ils ont besoin pour briller comme intellectuel reconnu à ce titre. Ils doivent également savoir recourir à leurs ressources selon les dispositions les plus propices pour pouvoir attirer l'attention dans les circuits des colloques, des revues, des cercles politiques et des émissions de télévision et ainsi se voir doter de la reconnaissance requise pour être figure d'autorité.

Le jeu n'a rien de simple : les universitaires enclins à s'y livrer doivent souvent prendre position en marge de l'institution, l'université, en manifestant leur indépendance à son égard, mais en devant garder jalousement leur statut sur la place publique afin de maintenir intacte leur notoriété acquise notamment par l'évaluation de leurs pairs. L'autonomie fait office de clef de voûte de cette entreprise et tient en théorie à la position occupée pour pouvoir acquérir cette qualité d'intellectuel universitaire apte à prendre parti sous le signe de la crédibilité et de la légitimité. Bourdieu note à ce sujet que « ce ne sont pas, comme on le croit d'ordinaire, les prises de position politique qui déterminent les prises de position sur les choses universitaires, mais les positions dans le champ universitaire qui orientent les prises de position sur la politique en général et sur les problèmes universitaires; étant entendu que la part d'autonomie qui est laissée malgré tout au principe proprement politique de production des opinions varie selon le degré auquel les intérêts associés à

la position dans le champ universitaire sont concernés ou, s'agissant des dominants, menacés »⁶⁶.

L'autonomie, au sens où l'entend ici Bourdieu, se conçoit à la lumière de sa théorie des champs. Il importe à ce stade d'en rappeler brièvement les principales notions et méthodes, utiles pour entreprendre l'étude de l'intellectuel que représente Marcel Rioux sous l'optique sociologique.

2.2 BREF RAPPEL DES NOTIONS DE BOURDIEU

Sur le plan théorique, on le sait, Bourdieu conçoit la société comme un « espace de relations » dans lesquelles s'insèrent les individus tout au long de leur trajectoire biographique. Ce sont ces relations, de nature sociale, qui gouvernent, selon lui, les actions imparties aux intellectuels et, du même coup, déterminent la position des uns par rapport aux autres en fonction de leurs rapports réciproques dans le champ intellectuel.

Bourdieu nomme *champ*⁶⁷ l'orbite qui donne corps à la vie sociale des intellectuels sous ses traits économiques, politiques, culturels, etc. Le champ s'orchestre selon un continuum de positions qui va d'une position dominée à une position dominante selon les différentes dispositions et ressources nécessaires à l'exercice de la fonction de

⁶⁶ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, *op. cit.*, p. 298.

⁶⁷ Par *champ*, il entend « une configuration de relations objectives entre des positions occupées par des individus ou des institutions. Chaque position est définie par le capital spécifique détenu et par le volume et la structure des différentes espèces de capitaux détenus. La structure du champ est définie par les écarts entre les positions. Chaque champ est un espace social relativement autonome, doté d'une logique spécifique (logique économique, politique, scientifique, religieuse, artistique, sportive, etc.), irréductible à la logique d'autres champs. » Jean-Philippe Cazier, *Abécédaire de Pierre Bourdieu*, Mons, Sils Maria, 2006, p. 26.

l'intellectuel. Par exemple, la qualité d'érudition et l'habileté à mobiliser les ressources d'un réseau de relations utile à l'exercice de la fonction de l'intellectuel déterminent le pouvoir de celui-ci dans son orbite et infléchissent les relations qu'il entretient avec ses vis-à-vis. Ainsi, les dispositions et les ressources qui permettent à l'intellectuel de gagner une forte autonomie lui donnent les coudées franches pour imposer ses idées et défendre une conception particulière de la société fondée sur des « valeurs spécifiques », celles qu'il soutient. La combinaison de l'*habitus*⁶⁸ et du *capital*⁶⁹ se conçoit dans cette voie. Chez Bourdieu, on le sait, la notion d'*habitus* correspond à l'intériorisation des règles et des normes en vigueur dans un champ. L'*habitus* se révèle donc un « système de dispositions durables » qui fonctionne comme des « schémas mentaux et corporels de perception, d'appréciation et d'action » susceptibles d'engendrer des conduites, des pensées et des pratiques régulières. Ces dispositions sont réglées et déterminées selon les expériences particulières des individus et sont susceptibles d'expliquer selon lui comment

⁶⁸ L'*habitus* correspond, on l'a vu brièvement, au « système de schémas de perception, de pensée, d'appréciation et d'actions », qui est « le produit des *apprentissages* associés aux structures caractéristiques d'une classe déterminée de conditions d'existence (acquisition de la langue maternelle et de dispositions logiques, de dispositions à l'égard de l'avenir, repérage de l'accessible et de l'inaccessible, du "pour nous" et du "pas pour nous", etc.), d'une *pédagogie* à la fois implicite et explicite et de "rites d'institution", actes de marquage instituant un individu comme aîné, héritier, chrétien diplômé, etc., ou tout simplement comme homme ou femme ». Jean-Philippe Cazier, *op. cit.*, p. 77.

⁶⁹ La notion de capital désigne l'ensemble de ressources et de pouvoirs dont sont dotés et qu'acquièrent les individus dans leurs relations avec d'autres. « Le capital, qui peut exister à l'état objectivé – sous forme de propriétés matérielles – ou, dans le cas du capital culturel, à l'état incorporé, et qui peut être juridiquement garanti, représente un pouvoir sur un champ (à un moment donné) et, plus précisément, sur le produit accumulé du travail passé (et en particulier sur l'ensemble des instruments de production) et du même coup sur les mécanismes tendant à assurer la production d'une catégorie particulière de biens et, par là, sur un ensemble de revenus et de profits. Les espèces du capital, à la façon des atouts dans un jeu, sont des pouvoirs qui définissent les chances de profit dans un champ déterminé (en fait, à chaque champ ou sous-champ correspond une espèce de capital particulière, qui a cours, comme pouvoir et comme enjeu, dans ce champ). » Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 294-295.

l'intellectuel agit dans son orbite. Ces dispositions infléchissent les manières dont un individu mobilise ses ressources, que Bourdieu nomme capital, dont la possession commande l'accès aux profits spécifiques à son domaine comme ici celui de faire autorité et de s'exprimer librement.

À ce propos, Bourdieu évoque un capital proprement intellectuel, c'est-à-dire un « capital de notoriété intellectuelle » fondé par exemple sur « l'appartenance à l'Académie française et mention dans le Larousse, apparitions à la télévision, collaboration à des quotidiens, des hebdomadaires ou revues intellectuelles, publication en collection de poche, appartenance au comité de rédaction de revues intellectuelles »⁷⁰. Il s'agit en l'occurrence de prestige intellectuel assimilable au *capital symbolique*⁷¹ qui confère à l'intellectuel le pouvoir de le mobiliser afin de gagner l'autonomie requise pour être considéré comme tel dans l'orbite dans laquelle il évolue. Ce capital, utile pour être consacré intellectuel, se forme en vertu de l'évaluation par les pairs qui s'étend par-delà la bonne appréciation de la part des institutions comme du public en général qui fait foi de la qualité d'intellectuel qu'on lui reconnaît.

D'autre part, l'érudition, présentée précédemment comme une qualité constitutive de l'intellectuel, se fonde dans la notion de *capital culturel* qui, chez Bourdieu,

⁷⁰ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, *op. cit.*, p. 61.

⁷¹ Sous cette optique, le capital symbolique est le « produit de la transfiguration d'un rapport de force en rapport de sens » [et] n'est autre, selon Bourdieu, que le capital économique ou culturel lorsqu'il est connu et reconnu selon les catégories de perception qu'il impose » (...) « le capital symbolique assure des formes de domination qui impliquent la dépendance à l'égard de ceux qu'il permet de dominer : il n'existe en effet que dans et par l'estime, la reconnaissance, la croyance, le crédit, la confiance des autres, et il ne peut se perpétuer qu'aussi longtemps qu'il parvient à obtenir la croyance en son existence ». Jean-Philippe Cazier, *op. cit.*, p. 24-25.

correspond d'abord à des ressources incorporées dans les corps individuels du fait qu'il résulte de la socialisation issue de la famille ou de l'école sous la forme d'inclinations, de goûts ou de connaissances propices par exemple à la pratique de l'écriture, de la lecture, des œuvres scientifiques ou culturelles. Ensuite, il peut être envisagé sous la forme objective ou matérielle que prend par exemple une collection de livres. Finalement, il revêt la forme institutionnalisée que confèrent les titres scolaires susceptibles de valoir dans des orbites particulières comme le marché du travail⁷².

Sous l'optique théorique, les réseaux sociaux en vertu desquels l'intellectuel peut acquérir une plus grande notoriété en bénéficiant du prestige ou de la crédibilité de collaborateurs dans le champ intellectuel se conçoivent en termes de *capital social*⁷³ qui correspond chez Bourdieu à l'ensemble des ressources — réelles et virtuelles — « d'interconnaissance et d'interreconnaissance » qu'un individu peut mobiliser afin d'afficher, par exemple, la crédibilité ou la légitimité requise pour briller⁷⁴.

Sous l'égide de la théorie des champs, être intellectuel s'explique donc à la lumière du jeu né des dispositions à mobiliser les différentes espèces de capital dans

⁷² Pierre Bourdieu, « Trois états du capital culturel », *op. cit.*, p. 3-6.

⁷³ Le capital social est chez notre auteur « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance », c'est-à-dire à « l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (...), mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles », donc aussi l'ensemble des différentes espèces de capitaux que ce réseau permet de mobiliser par procuration. » Jean-Philippe Cazier, *Abécédaire de Pierre Bourdieu*, *op. cit.*, p. 24.

⁷⁴ Pierre Bourdieu, « Le capital social, notes provisoires », *Actes de la recherche en France*, vol. 31, n° 31, p. 2-3.

une orbite où ce capital trouve sa valeur⁷⁵. En bref, cette qualité d'être intellectuel se forme chez un individu en vertu de sa capacité à combiner ses ressources et ses pouvoirs selon les dispositions requises pour agir à ce titre, celui d'intellectuel, et pouvoir l'être sous le signe de l'autonomie; c'est-à-dire la capacité à pouvoir déterminer ses conditions et ses moyens d'expression de *son propre chef*.

2.3 QUELQUES ÉLÉMENTS POUR LES FINS DE L'ANALYSE

À cette fin, l'analyse chez Bourdieu cible les données susceptibles de mettre au jour ce que recouvrent les notions d'habitus et de capital. À ce chapitre, il place l'accent sur le milieu d'origine, l'appartenance sociale ou religieuse, l'âge, le genre, la nationalité, l'itinéraire scolaire, la trajectoire biographique, susceptibles d'infléchir l'habitus et le capital propres à expliquer la position d'un intellectuel par rapport à ses vis-à-vis, mais surtout ses prises de position et ses moyens d'expression tel que lui permet le rapport qu'il entretient avec le monde et les ressources dont il peut disposer. L'objet de l'analyse reste toutefois vague chez notre auteur. En effet, difficile de savoir exactement à quoi correspondent les dispositions qui donnent acte à l'habitus. Sur quels éléments empiriques s'appuyer afin d'exhiber les « schémas mentaux et corporels de perception, d'appréciation et d'action » qui forment l'habitus sur le plan théorique?

Sur ce sujet, Lahire, émule et critique de Bourdieu, désireux comme lui d'expliquer en termes sociologiques ce que signifie être artiste ou intellectuel, développe la méthode de la *biographie sociologique* susceptible de faire corps avec la

⁷⁵ Jacques Hamel, *Woody Allen au secours de la sociologie*, Paris, Économica, 2010, p. 47.

notion d'habitus. Sous son égide, l'analyse s'emploie à montrer comment les évènements charnières dans la vie de l'artiste ou de l'intellectuel viennent infléchir son œuvre en s'y transposant sous forme de style ou de thèmes abordés.

2.4 LA BIOGRAPHIE SOCIOLOGIQUE DE L'INTELLECTUEL, PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES ET LIMITES

Selon Lahire, sans méthode digne de ce nom, Bourdieu se borne au final à représenter une œuvre sous la forme théorique du champ en vertu duquel elle s'explique en termes de position occupée par son auteur, position largement responsable de la valeur qu'on est susceptible de reconnaître à son style et à ses thèmes de prédilection, sans véritablement prêter attention aux évènements qui ont façonné l'habitus responsable de la mutation d'un individu en intellectuel.

La biographie sociologique cherche à exhiber, comme chez Bourdieu, les inclinations mentales et comportementales propres aux dispositions à l'œuvre chez un auteur, mais en s'attachant plus particulièrement à l'ensemble de ses travaux et de son itinéraire biographique⁷⁶. Sous ce chef, la méthode met en évidence les similitudes entre les thèmes en présence, la manière de les aborder et les expériences socialisatrices à l'origine des propriétés « dispositionnelles » de l'auteur telles qu'elles se manifestent dans les correspondances, les notes personnelles ou les témoignages⁷⁷. Cette biographie sociologique se fait forte de saisir les inflexions de la socialisation familiale, scolaire, politique, professionnelle, etc., dans l'œuvre de

⁷⁶ Bernard Lahire, *Franz Kafka : éléments pour une théorie de la création littéraire*, Paris, Éditions La Découverte, coll. Textes à l'appui/Laboratoire des sciences sociales, 2010, p. 14.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 24.

l'auteur⁷⁸. Cette perspective se conforme à bien des égards à celle de Bourdieu, propre à mettre en exergue l'habitus activant la mobilisation des ressources conçues en termes de capital, mais l'étoffe en offrant les bases méthodologiques nécessaires à l'analyse des dispositions responsables des thèmes de prédilection d'un auteur sous les formes transposées et métamorphosées d'événements marquants⁷⁹ *par-delà* la détermination du champ. À cet effet, Lahire met de l'avant la triangulation des œuvres, des notes autobiographiques — comme les correspondances — et différents témoignages sur l'auteur et son époque afin de déterminer les expériences sociales génératrices des dispositions propres à l'insertion d'un individu dans un champ particulier dans la mesure où ces expériences sont transposées dans son œuvre.

2.5 ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES POUR ANALYSER RIOUX

2.5.1 Théorie et notions envisagées pour l'étude

Sur cette base, il paraît opportun d'envisager l'œuvre et la trajectoire d'un intellectuel comme Marcel Rioux, considéré à juste titre comme une figure de proue de la sociologie au Québec. En bref, il s'agira ici de comprendre comment un individu en vient à incarner la figure de l'intellectuel en débusquant les dispositions génératrices de l'autonomie requise pour briller à ce titre.

Dans cette perspective, considérer sur le plan théorique la notion de champ intellectuel, dont l'autonomie se révèle être le principal enjeu, on l'a noté, conduit l'analyse sociologique à se représenter l'intellectuel comme occupant une position

⁷⁸ Bernard Lahire, *op. cit.*, p. 26-27.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 83.

dans son orbite selon le jeu de ses différentes espèces de capital qui lui ouvrent l'accès au pouvoir d'être autonome dans son orbite⁸⁰.

Afin de bien saisir la représentativité d'un cas comme figure de l'intellectuel, il importe de connaître d'abord l'origine sociale des dispositions et des ressources spécifiques de l'individu en question et qui lui ont donné le potentiel d'occuper une position bien particulière dans son orbite, sur le plan de la rigueur méthodologique, dès ses premières expériences grâce auxquelles il a intériorisé une conception du monde et une manière d'agir sur lui conforme aux règles et aux normes imparties au champ intellectuel. Par exemple, s'agissant des choses de l'esprit, préconisant des valeurs de liberté, de désintéressement et de justice, l'intellectuel en vient à dépasser les situations particulières à son domaine de compétence et intervient dans le champ politique en engageant sa notoriété, sa liberté et son indépendance d'esprit au nom de l'autonomie, de valeurs spécifiques à son champ parvenu à un haut degré d'indépendance à l'égard des pouvoirs.

Sous ce chef, force est de constater qu'un individu évolue dans un champ parce qu'il y est prédisposé en termes de schémas mentaux et corporels de perception, d'appréciation et d'action qui génèrent en lui des conduites et des pensées, des pratiques régulières, notamment l'habileté à mobiliser différentes espèces de capital héritées et acquises. La biographie sociologique a donc pour premier enjeu de démontrer la formation des dispositions et des ressources responsables des conditions d'existence de l'intellectuel dans son orbite en relevant les événements et les

⁸⁰ Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, « La logique des champs », *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 72-73.

mécanismes par et pour lesquels il a exercé son pouvoir d'être intellectuel sous le signe de l'autonomie; c'est-à-dire la capacité à déterminer ses conditions et ses moyens d'expression de *son propre chef*. Elle a finalement pour enjeux de déterminer les événements significatifs dans le parcours de vie de l'intellectuel en ce qu'ils sont à l'origine de la constitution de dispositions qui lui permettent de faire preuve de sa qualité d'être intellectuel.

2.5.2 Méthode au programme

Au chapitre de la méthodologie, l'œuvre et la personne de Rioux seront ici envisagées à la lumière de la question suivante : comment en est-il venu à incarner la figure de l'intellectuel dans la société de son époque?

À cette fin, l'analyse a pour objet de retracer sa trajectoire biographique afin de saisir en acte les dispositions et les ressources mobilisées dans ses engagements et qui ont contribué à sa position sur l'échiquier intellectuel que Bourdieu conçoit, on l'a vu, comme champ qui, pour lui et Lahire, ouvre diverses « possibilités » d'actions dans un domaine précis. En bref, l'analyse cible en particulier les événements générateurs de dispositions sociales mises en jeu dans sa trajectoire biographique et qui conduisent l'intellectuel à faire preuve d'autonomie, puis à s'engager sur la scène publique au nom d'une conception du monde particulière et par les moyens qu'il favorise pour agir sur ce dernier.

La méthode privilégiée ici implique d'abord que l'on recueille les données nécessaires à l'analyse. Cette collecte suppose que l'on fasse la lecture exhaustive de l'ensemble de l'œuvre de l'intellectuel, mais également celle des témoignages et des

différentes réflexions sur l'œuvre en question. À ce stade, bien que cela puisse représenter une entreprise colossale, tous les textes doivent être lus intégralement.

La lecture faite de tous les documents, il s'agit dès lors de les replacer dans leurs contextes, événementiels et biographiques. Il s'agit donc de regrouper les textes selon les périodes chronologiques dont ils sont le fruit ou selon les périodes historiques qu'ils décrivent, de manière à faire surgir le développement de la pensée de l'intellectuel. Sur l'élan, il importe alors de situer exactement chaque texte (scientifique, critique, biographique, etc.) par rapport aux autres et, de ce fait, d'être en mesure de nuancer le sens d'un texte particulier à la lumière des autres. Cette démarche permet ainsi de reconstruire le parcours de vie de l'intellectuel (contexte personnel, relationnel, familial, scolaire, professionnel). En d'autres termes, elle permet de mettre en lumière les relations sociales dans lesquelles l'intellectuel s'est inséré et qui lui ont permis de développer les goûts et les attitudes susceptibles d'expliquer sa manière de concevoir le monde et sa manière d'y agir, dont celle de pratiquer son métier et de manifester son autonomie.

Il s'agit ensuite de situer le contexte historique et social responsable de l'œuvre de l'intellectuel. Dans cette voie, il importe de répertorier les éléments qui peuvent décrire l'espace social, national, linguistique, culturel et politique, l'état des structures sociales, des rapports de force entre les groupes ou les catégories qui ont influencé l'intellectuel et qui se sont répercutés sur sa pensée, comme l'expression de sa pensée. Il s'agit ainsi de confirmer ou d'infirmer sur le plan de la rigueur certains témoignages sur l'intellectuel ou son époque dans la désignation des événements

marquants et qui ont forgé chez lui des dispositions particulières propres à générer l'autonomie notamment.

Cette étape se révèle délicate dans la mesure où elle dépend de la quantité et la qualité des témoignages ou des données biographiques. La détermination des événements marquants se trouve ainsi limitée par les données disponibles. Seule une lecture attentive des récits de l'intellectuel ou de ses témoins sur les épisodes qui l'ont marqué permet de déterminer s'il y a effectivement eu transposition de ces événements marquants, de ces dispositions socialement construites dans son œuvre, ses prises de parole et ses actions.

La signification d'une expérience s'exprime par la qualité de la transposition des dispositions qui ont pris racine chez l'intellectuel et qui sont mises en évidence dans sa manière de parler du monde et d'y agir, c'est-à-dire la fréquence à laquelle il mobilise les dispositions spécifiques à son parcours biographique dans son œuvre et ses engagements.

Relevant ainsi les modes d'expression par lesquels l'intellectuel fait preuve d'autonomie au nom de thèmes et de valeurs intimement reliés à ses dispositions constituées de part en part de son itinéraire de vie, sa position sur l'échiquier intellectuel et les mécanismes qui gouvernent ses relations avec le monde se trouvent éclairés.

CHAPITRE 3

MARCEL RIOUX, FIGURE DE L'INTELLECTUEL ENGAGÉ. UNE ANALYSE

À la lumière de la théorie de Bourdieu, propre à décrire la position sociale qu'occupe un individu dans la société en vertu de la combinaison de l'habitus et du capital, et de la biographie sociologique élaborée par Lahire qui montre comment des dispositions socialement construites sont à l'origine de manières d'être et de penser responsables de son insertion dans un domaine particulier que l'on peut qualifier de champ, il sera démontré, sous l'optique de la théorie, de quelle manière Rioux a défini ses objets d'études parce qu'il y avait intérêt et parce qu'il cherchait à être autonome dans ses activités, qu'il a manifesté sa capacité à développer librement la théorie sociologique sous sa propre bannière, qu'il a trouvé les moyens utiles à la diffusion publique de ses études, qu'il a choisi de faire bloc pour donner du poids à ses positions et à ses engagements; autant d'éléments qui donnent droit et forme à la figure de l'intellectuel qu'il a incarnée. Il sera ainsi démontré « de quelle manière Marcel Rioux en est arrivé à incarner la figure de l'intellectuel au Québec à son époque ».

3.1 BRÈVE PRÉSENTATION DE LA FORMATION THÉORIQUE DE RIOUX ET DE SES ENGAGEMENTS PUBLICS ET POLITIQUES DURANT SA VIE

Né en 1919 à Amqui, dans la vallée de la Matapédia, Rioux se conforme à la culture en vigueur dans son village natal⁸¹. Grandir dans un village « tricoté serré » du Bas-du-Fleuve contribue à aviver son esprit communautaire et son intérêt pour les

⁸¹ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 19.

petites sociétés. Ce fils de marchand d'une petite communauté rurale conservera toute sa vie une certaine nostalgie du mode de vie « à la campagne » : sociabilité, entraide, sens de la communauté et de la fête⁸².

En 1931, Rioux entre en pension au séminaire de Rimouski. Sa mère réussit, non sans mal, à l'y inscrire avec le soutien moral du curé du village⁸³. À la fin de son cours classique, Rioux choisit la profession de journaliste, faute de formation en sciences sociales et du fait qu'à ses yeux les professions traditionnelles — comme le droit, la médecine ou la prêtrise — sont en mèche avec le pouvoir. Le journalisme lui semble le métier propice à faire la lumière sur la société⁸⁴. Toutefois, boursier pour étudier la philosophie thomiste grâce à la recommandation de monseigneur Courchesne, réputé intégriste⁸⁵, Rioux frappe à la porte des Dominicains à Ottawa avant de s'inscrire aux Hautes Études commerciales. Il obtient plus tard l'équivalent d'une licence en philosophie par cours du soir. À défaut de se trouver un emploi au Québec durant la période duplessiste, il devient comptable au ministère des Ressources et Approvisionnements à Ottawa.

En 1942, il épouse la fille du grand anthropologue Marius Barbeau, chez qui il va habiter. Sous son influence, il décide de devenir anthropologue et part s'établir à Paris en 1946 où, sur place, il se fait socialiste par admiration pour Léon Blum. Il devient élève de George Gurvitch, lequel le familiarise avec la dialectique, les notions

⁸² Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 565.

⁸³ Jules Duchastel, *Marcel Rioux : entre l'utopie et la raison*, Montréal, Nouvelle optique, 1981, p. 13.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 17-18.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 24.

d'idéologie et de classe sociale issues du marxisme. La lecture de Durkheim et de Mauss suscite son intérêt, puis en fréquentant Paul Rivet, directeur du Musée de l'Homme, il cherche à concevoir la société comme « fait social total » selon le principe de Mauss auquel il restera fidèle⁸⁶. Il s'emploiera dès lors à concevoir en théorie la culture et la société comme « formant un tout ». Cette représentation théorique se fait prélude aux notions de « projet de société » et de « société globale » grâce auxquelles il cherchera plus tard à expliquer la société québécoise⁸⁷. L'effervescence intellectuelle des cercles parisiens a tout pour plaire à Rioux, au point qu'il voit d'un bon œil l'engagement politique. L'art, les idées, la culture pour tout dire, méritent le parti-pris⁸⁸ de l'anthropologue qu'il est. Il décide enfin d'opter pour la sociologie et de prendre la culture pour objet⁸⁹.

C'est justement sa réflexion sur la notion de culture qui donnera sa couleur au « projet de société » que Rioux s'emploie à imaginer dès son retour de Paris en collaborant à des revues comme *Cité libre*⁹⁰, une publication opposée au pouvoir clérical et à la gouverne de Maurice Duplessis, puis plus tard dans le Mouvement laïque de langue française (MLF)⁹¹. La participation à ces divers forums lui permet de tisser des liens avec les intellectuels et les artistes de l'époque. Il voit en eux les

⁸⁶ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 19-20.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 148.

⁸⁸ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 46.

⁸⁹ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 147.

⁹⁰ *Cité Libre* est une revue idéologique et politique publiée au Québec pour la première fois en 1950 et qui se voulait anti-duplessiste, laïque et anticléricale.

⁹¹ Le Mouvement laïque de langue française promeut la laïcité comme « cadre normatif », nécessaire à l'implantation d'un libre exercice de la démocratie en proposant par exemple l'établissement d'un système scolaire complètement public et laïque, nécessaire à l'implantation d'un libre exercice de la démocratie.

artisans du changement social qui s'impose au Québec afin de pouvoir se libérer de la tutelle de l'Église et de s'émanciper des valeurs traditionnelles de la vie sociale ambiante. Selon Rioux, « si l'on examine attentivement les livraisons de *Cité libre*, qui nous semble être l'organe d'opinion ayant mené la lutte la plus systématique et la plus cohérente contre l'idéologie de conservation, on se rendra compte que ce fut réellement une revue de contestation contre Duplessis, le clergé, le système d'éducation et maints autres sujets, mais qu'elle n'a jamais développé d'une façon un peu systématique la partie positive de son idéologie »⁹². Rioux savait donc déjà reconnaître les forces de frappe à même de donner poids à ses premiers engagements. Il se conforme à cet égard à l'engagement social en vigueur chez ses vis-à-vis de l'époque. Les intellectuels de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, par exemple, tirent à boulets rouges sur les élites politiques et religieuses réfractaires au changement social et sur les pouvoirs en place⁹³.

Le Québec « bouge » sous le coup de l'urbanisation, la modernisation et la laïcisation et, de fait, il semble impossible de renverser la vapeur. Les intellectuels, comme Rioux, sautent dans la mêlée pour lutter à visage découvert et prendre position dans le feu des conflits ouvriers, de la lutte pour la libération nationale, des contestations étudiantes qui secouent toute la société⁹⁴.

Durant la même période, le *Refus global*, *Cité libre* et l'Institut canadien des

⁹² Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 373.

⁹³ Jean-François Lepage, « L'institutionnalisation de la sociologie au Québec. Entre rupture et continuité », *Cahiers de recherche sociologique*, septembre 2007, n° 44, p. 126.

⁹⁴ Marcel Fournier, « Sociologie. - Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexion sur l'avenir », *op. cit.*, p. 290-291.

affaires publiques forment dissidence au régime duplessiste. Rioux préside durant quatre ans l'Institut qui est le pendant du *Canadian Institute of Public Affairs* et s'inscrit dans la descendance de l'Institut démocratique du sénateur Bouchard. Il est appuyé par une majorité d'intellectuels, de syndicalistes, d'esprits libéraux, qui s'opposent à Duplessis. Parmi les principaux animateurs, Rioux nomme Jean-Marie Nadeau, le père Langevin, Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand, Maurice Lamontagne, Jean-Pierre Goyer, Maurice Sauvé et bien d'autres⁹⁵.

À ce moment, Rioux tente d'intégrer le monde universitaire québécois, mais en vain. On lui reproche notamment d'incarner des positions agnostiques et socialistes trop radicales. Par un concours de circonstances, Rioux se voit offrir la possibilité d'entrer au Musée national du Canada à Ottawa en sa qualité d'anthropologue, seul endroit où il est possible pour lui d'exercer le métier en cette ère de duplessisme au Québec⁹⁶. Il faut dire qu'à cette époque, Ottawa fait office de refuge pour ceux qui s'opposent au régime de Duplessis. Rioux avouera à Jules Duchastel que le fait d'être le beau-fils de Marius Barbeau a joué en sa faveur pour obtenir le poste⁹⁷. Sur les traces de son beau-père, fêru de folklore québécois et capable de convaincre le Musée de porter attention à la culture québécoise, sujet digne d'étude au même titre que les cultures amérindiennes ou esquimaudes, Rioux entreprend chaque printemps, durant les onze années qu'il passera au Musée, une enquête ethnographique d'un village québécois sur lequel il applique les méthodes d'observation qu'il a acquises en

⁹⁵ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 83.

⁹⁶ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 20.

⁹⁷ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 52.

France⁹⁸.

En raison des efforts de modernisation entrepris par la société québécoise à la fin des années 1950, Rioux considère qu'il importe de savoir si les valeurs traditionnelles à l'œuvre au Québec peuvent entraver l'individualisme et l'égoïsme qui fleurissent au gré de l'industrialisation et de l'urbanisation. À cette époque, on l'a vu, l'Union Nationale règne au Québec. Duplessis se fait le chantre des valeurs et des élites traditionnelles assujetties à son pouvoir. Ce conservatisme contribue à accentuer le décalage entre le passé qu'il cherche à perpétuer et la modernisation en voie de s'imposer au Québec. Le Québec correspond de ce fait, aux yeux de Rioux, à une société industrielle *dominée*, comme il en trace le portrait dans son introduction d'*Un peuple dans le siècle*⁹⁹. Selon lui, les francophones du Québec forment une *classe ethnique* dominée à l'intérieur du Canada et de l'Amérique du Nord, sans compter que l'idéologie de rattrapage, c'est-à-dire l'idéologie selon laquelle le Québec doit emboîter le pas aux autres sociétés afin d'entrer dans la modernité — économique, politique et culturelle —, nuit d'une certaine manière à l'émancipation des Canadiens français¹⁰⁰. Selon Rioux, cette volonté d'être au diapason des autres sociétés a pour prix la dépendance du Québec à leur égard; dépendance qui fait obstacle à l'affermissement de la culture propre à cette société¹⁰¹.

⁹⁸ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 53.

⁹⁹ Marcel Rioux, *Un peuple dans le siècle*, Montréal, Boréal, 1990, p. 33.

¹⁰⁰ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 171.

¹⁰¹ *Ibid.*

Le développement du capitalisme donne donc le pas à la société québécoise en la transformant progressivement, et cette mutation devient le principal objet des études sociologiques conduites à l'époque¹⁰². Les enquêtes produites sous l'égide de l'École de Chicago semblent propices et fécondes pour expliquer en théorie cette transition. À cet égard, le modèle de la *folk-urban society* dérivé de l'anthropologie qu'a importé au Québec Horace Miner, le modèle de la double différenciation socio-ethnique inspiré des études sur la ville américaine que Everett C. Hughes applique à Drummondville, inspirent le développement de la sociologie au Québec à cette époque¹⁰³ et Rioux du même coup pour les enquêtes de terrain qu'il entreprend dans l'intention de comprendre par exemple la mutation des valeurs traditionnelles en « mode de vie » susceptible de permettre aux Canadiens français d'être au diapason du monde moderne.

Fort de ses enquêtes, Rioux obtient en 1956 le prix Léo-Pariseau décerné par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et l'événement marque un tournant dans sa carrière. Il lui est décerné au moment où, délaissant le statut d'anthropologue, pour ne pas dire de savant, il prend le visage de l'intellectuel enclin à prendre parti et à s'engager sur la place publique en laissant tomber les gants afin de combattre ouvertement Duplessis¹⁰⁴. Bien qu'il sorte à cette occasion de son domaine proprement scientifique pour prendre parti plus fermement

¹⁰² *Continuité et rupture*, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. Les sciences sociales au Québec, 1984, 2 vol., 671 p.

¹⁰³ Nicole Laurin-Fréchette, « La sociologie des classes sociales au Québec », *Continuité et rupture*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. Les sciences sociales au Québec, 1984, p. 534-535.

¹⁰⁴ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 83.

sur le plan politique, il a soin de militer en sa qualité d'anthropologue, fort d'un point de vue fondé sur la théorie capable d'envisager la société dans sa totalité. Sur la base de ses travaux, Rioux entend donc pouvoir critiquer la société québécoise.

Lorsqu'il reçoit la médaille de l'ACFAS, le père Mailloux tente de convaincre Rioux de prendre le décanat des sciences sociales à l'Université de Montréal¹⁰⁵, mais nombreux sont ceux qui s'opposent à cette nomination du fait qu'il est encore à cette époque *persona non grata* au Québec. De 1958 à 1961, Rioux se résout à enseigner à l'Université Carleton avant de pouvoir s'installer à Montréal en 1961. Duplessis mort, Lesage au pouvoir pour engager le Québec dans sa Révolution tranquille, Rioux peut enfin établir ses quartiers à l'Université de Montréal grâce aux efforts concertés de Guy Rocher, de monseigneur Lussier, de l'abbé Norbert Lacoste et du cardinal Léger qui prend sur lui de convaincre les évêques de la province de lui ouvrir les portes de l'université¹⁰⁶.

Rioux sera donc membre du Département de sociologie de 1961 à 1986. Dès son entrée en fonction, il lui est demandé d'enseigner Marx¹⁰⁷. Rioux, d'obédience marxiste, ne pouvait décliner cette offre, bien que le Marx qui avait sa prédilection était celui de la « jeunesse », désireux d'expliquer la société sous l'optique de l'aliénation¹⁰⁸, notion utile pour étudier et pourfendre la domination des Canadiens

¹⁰⁵ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 86.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 87.

¹⁰⁷ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 20.

¹⁰⁸ Marcel Fournier, « Marcel Rioux : un homme de terrain », *La culture comme refus de l'économisme : écrits de Marcel Rioux*, Textes choisis et présentés par Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection « Corpus, janvier 2010, p. 567.

français au Canada. De 1961 à 1976, Rioux est titulaire du cours obligatoire sur Marx, ouvert à d'autres auteurs comme Louis Dumont et Karl Polanyi qui, contrairement à l'auteur du *Capital*, pensent que la culture donne sa forme à l'économie, c'est-à-dire à la production et à la circulation des biens matériels. En bref, l'économie s'« encastre » dans la culture, comme un « contenu dans sa forme » et, dans cette perspective, Rioux voit dans l'imaginaire social¹⁰⁹ de Castoriadis la notion requise pour démontrer, clé en main, que l'économie correspond à une « création humaine » orchestrée au premier chef sous les traits de la culture¹¹⁰.

En marge de ses activités professorales à l'Université de Montréal, Rioux forme cercle avec des amis intellectuels et artistes — comme les poètes Roland Giguère et Gérard Godin, le peintre Léon Bellefleur, la chanteuse Pauline Julien et le docteur Paul Ferron — qu'il reçoit dans sa maison de North Hatley pour discuter avec eux des enjeux politiques et sociaux de l'heure. La compagnie des artistes conforte sa vision selon laquelle les artisans de la culture et de la vie intellectuelle doivent donner le cap à la société en s'engageant publiquement et en prenant parti. Dans cette voie, depuis qu'on l'a encouragé à donner un cours sur le marxisme, il cherche à faire preuve de liberté académique et à déterminer de son propre chef les moyens et les conditions propices à la formation de son propre point de vue — théorique ou politique.

¹⁰⁹ Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, 503 p.

¹¹⁰ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 20.

3.2 ANALYSE DE CINQ ENGAGEMENTS THÉORIQUES, PUBLICS ET POLITIQUES

À ce stade, l'analyse va s'attacher à cibler cinq cas de figure représentatifs de l'engagement de Rioux sur les plans théorique et politique afin de démontrer sous quelles conditions ce dernier correspond à la figure de l'intellectuel conçue en théorie dans les premiers chapitres de ce mémoire. Sur cette base, les caractéristiques de l'autonomie qui se manifestent dans la biographie sociologique de Rioux par sa capacité de définir ses objets d'étude, sa capacité à développer librement la théorie d'office à sa sociologie critique et sa capacité de diffuser ses travaux par ses propres moyens, etc., seront repris point par point.

3.2.1 Engagement « théorique » pour une sociologie critique

Dès 1969, Rioux défend sa position de sociologue critique et met en cause la sociologie dite « aseptique », née avec Weber, associée à la sociologie positiviste fonctionnaliste qu'il considère, à tort ou à raison, comme a-historique, analytique et relativiste en ce qu'elle semble imperméable aux « valeurs » utiles pour estimer les mutations de la société. Il lui reproche du même souffle de se vouloir une « science à l'indicatif »¹¹¹, s'évertuant d'entrée de jeu à opposer faits et valeurs afin de fonder l'explication sur les rapports de causalité qui donnent leur lustre aux sciences exactes. La méthode dialectique, celle conçue par Marx, lui semble préférable pour concevoir

¹¹¹ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 146-147.

la société comme mouvement incessant de « totalisation et détotalisation¹¹² » qui témoigne de la créativité humaine à l'œuvre dans la culture.

S'inspirant du « jeune Marx », le théoricien de l'aliénation, Rioux s'emploie à concevoir la sociologie critique capable d'expliquer la société capitaliste, mais également de pointer la société susceptible de se former par la suite. La sociologie doit à cette fin se faire « critique » en prenant parti, en ne s'interdisant nullement d'énoncer les jugements de valeur requis pour donner leur visage à l'égalité et à la justice sociales dans l'arène politique et publique¹¹³. Sur le plan anthropologique, les valeurs manifestent chez lui en réalité la capacité d'autocréation de l'espèce humaine dont la culture se révèle être la caisse de résonance.

Il importe par conséquent de considérer les finalités sociales des études sociologiques qui, sensibles à l'égalité sociale, par exemple, doivent inmanquablement combiner — pour ne pas dire conjuguer — jugements de fait et jugements de valeur afin de déceler les pratiques émancipatoires propres à juguler l'aliénation, le sentiment de se sentir étranger à soi-même, en voie de germer dans la société québécoise et qui prend les penchants du capitalisme. La sociologie critique, celle que conçoit Rioux, doit donc contribuer à la création d'une société nouvelle tout en cherchant inlassablement à mettre au jour les contradictions à l'œuvre à l'échelle de la société comme de la vie quotidienne. En d'autres termes, elle doit être attentive aux pratiques, collectives et individuelles, susceptibles de neutraliser l'aliénation

¹¹² Renée B.-Dandurand, « Marcel Rioux : écriture et société », *Hommage à Marcel Rioux : sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Les Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 48.

¹¹³ Marcel Rioux, *Un peuple dans le siècle*, *op. cit.*, p. 216.

engendrée par le capitalisme responsable de la vie sociale « en miettes » en vertu de laquelle la société moderne n'apparaît plus sous la forme d'un tout cohérent, d'une totalité. La culture lui semble être l'antidote à l'aliénation puisque, mue par la création artistique, les œuvres de ses artisans laissent miroiter les « possibles » capables de donner corps à une nouvelle société. De surcroît, elle permet aux individus de se reconnaître auteurs de leurs propres pratiques, donc capables d'agir par eux-mêmes, donnant du coup sa raison d'être au socialisme à visage humain que représente l'autogestion.

Les sociologues comme lui, croit Rioux, doivent chercher à expliquer la société, certes, sans toutefois s'interdire de le faire au nom de l'idée de « bonne vie et de bonne société » qui donne sa couleur à leur engagement dans le débat politique et public. Sous ce chef, « le sociologue critique n'est pas seulement un observateur, mais un citoyen engagé dans des actions qu'il croit émancipatoires »¹¹⁴.

Dans cette voie, Rioux présente, notamment dans « La société contemporaine et la culture¹¹⁵ » et « L'économie et la vie quotidienne »¹¹⁶, les individus d'aujourd'hui comme plus isolés, plus fragmentés, plus angoissés qu'ils ne l'ont jamais été. Du fait qu'ils sont traités comme des créatures du besoin, parce que toute une partie d'eux-mêmes a été aplatie, écrasée et niée, ils parviennent difficilement à se distinguer des

¹¹⁴ Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique*, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, coll. Sociologie, 1978, p. 153

¹¹⁵ Marcel Rioux, « La société contemporaine et la culture », *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, vol. 1, t. 1, 1969, p. 30-44.

¹¹⁶ Marcel Rioux, « L'économie et la vie quotidienne », *Forces*, n° 14, 1971, p. 21-29.

autres marchandises que la société produit et consomme à profusion¹¹⁷. Le travailleur, l'homme dont les pouvoirs et les talents ne sont utilisés que provisoirement et que machinalement, précise Rioux, devient non seulement étranger à lui-même, mais de surcroît fait fi de ses semblables¹¹⁸. Ce phénomène qui s'étend sur toute la surface de la société industrielle, sous le coup de l'émiettement du travail, affecte par ricochet la personnalité et la culture tout entière¹¹⁹. Les valeurs résultant de l'économie de marché pèsent si lourdement sur l'individu que l'aliénation se généralise à l'ensemble de la vie sociale et de la vie quotidienne¹²⁰. Pour Rioux, ce problème signifie que les hommes ont abdiqué non seulement à former avec d'autres un projet collectif, mais aussi un projet individuel¹²¹. En conséquence, il est de la responsabilité du sociologue, croit-il, de repérer les pratiques émancipatoires susceptibles de faire avancer la société¹²². Ainsi, la sociologie critique qu'il développe de son propre chef s'intéresse au dépassement des déterminismes naturels et sociaux que les hommes rencontrent dans leur action historique et quotidienne, à l'autocréation, et dans cette voie à l'imaginaire capable d'insuffler une nouvelle culture¹²³ porteuse d'un « projet » grâce auquel les Canadiens français pourront enfin se libérer de la domination culturelle, politique et économique dont ils sont victimes¹²⁴.

¹¹⁷ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 434.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 429-430.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 432.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 429-433.

¹²¹ *Ibid.*, p. 434.

¹²² Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 151.

¹²³ Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique, op. cit.*, p. 54.

¹²⁴ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 14.

Rioux convient de penser que la sociologie est une façon, parmi d'autres, de participer à la vie collective¹²⁵. Suivant de près la direction intellectuelle que prennent Habermas et l'École de Francfort dans les années 1970, Rioux admet que la théorie critique doit être appliquée et qu'elle a des conséquences pratiques¹²⁶. Sur le registre de la dialectique, ajoute-t-il, la sociologie critique doit être à plus forte raison propice à l'émancipation et à neutraliser l'aliénation en vigueur dans les sociétés capitalistes du fait qu'elle met en cause l'ordre établi. En effet, la sociologie critique cherche à révéler la domination à laquelle sont sujets les groupes sociaux et les individus, et sur la lancée, s'emploie à créer les moyens requis pour s'en affranchir¹²⁷. Ainsi, pour Rioux, l'aventure de la sociologie n'est rien si elle n'est intimement liée à l'aventure de la désaliénation de l'homme contemporain et à celle de la libération de son pays¹²⁸. Du même coup, elle doit librement rendre publiques sur la base de la théorie les raisons de son indignation à la manière de l'« intellectuel spécifique » qui engage sa théorie sur la scène publique afin de donner le cap sur la base de connaissances expertes.

3.2.2 Engagement « théorique » pour la défense d'acteurs sociaux : la Leçon inaugurale sur les jeunes (1965)

À cet égard, au début des années 1960, les jeunes québécois semblent responsables du renouveau qu'insuffle la Révolution tranquille. La jeunesse se révèle aux yeux de Rioux vecteur de changement et force de frappe capable d'infléchir la société dans

¹²⁵ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 562-563.

¹²⁶ Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique*, *op. cit.*, p. 32.

¹²⁷ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 310.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 563.

son ensemble en raison de son poids démographique. Il n'hésite donc pas à en faire l'objet de sa leçon inaugurale au moment de sa titularisation à l'Université de Montréal. Il affirme au sujet des jeunes qu'ils représentent à ses yeux les agents de l'« idée de bonne vie et de bonne société » en voie de s'imposer au Québec, certes, mais également à l'échelle des sociétés occidentales¹²⁹.

« Changer la vie », pour reprendre le slogan des jeunes de l'époque, trouve son droit chez Rioux au fil d'une critique virulente de la culture en vigueur dans les sociétés capitalistes axées sur l'économisme associé dans son esprit à la vie sociale mue par le culte du besoin et de l'utilité¹³⁰. Il faut dire qu'à ce moment, la sociologie de la jeunesse gagne du galon tant au Québec qu'en France et dans les associations qui fédèrent les sociologues à l'échelle internationale¹³¹. Mentionnons également que la révolution sexuelle et les changements en matière d'éducation, les enjeux qui concernent la culture et la langue, puis un riche questionnement sur le rôle de l'État durant la période de la Révolution tranquille initiée par les jeunes, ouvrent la voie à une sociologie qui s'intéresse à ce qu'est une « bonne vie et une bonne société ». La position critique de Rioux à cet égard s'explique sans nul doute par la sociologie critique qu'il développe et par sa volonté de faire surgir l'émancipation inspirée par l'art en réponse à l'affaiblissement de l'harmonie entre l'économie et la culture dont

¹²⁹ Marcel Rioux, *Jeunesse et société contemporaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969.

¹³⁰ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 9-10.

¹³¹ Comme l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) ou l'Association internationale de sociologie (AIS).

la combinaison dépend de l'instance politique, laquelle doit être fondée sur la participation citoyenne et la démocratie¹³².

Il faut préciser qu'étant témoin des contestations étudiantes durant les années 1960, Rioux considère que les jeunes de l'époque sont directement concernés par les mutations de la société et qu'ils sont capables de « changer la vie »¹³³. Il s'emploie donc dans ses travaux à comprendre les changements possibles initiés par la jeunesse de l'époque en voie de transformer la société québécoise.

En bref, Rioux prend publiquement parti pour cet acteur social, les jeunes, à la manière de l'« intellectuel organique », notamment lors de sa leçon inaugurale, et propose par sa sociologie critique un moyen d'éclairer les conditions d'existence de cette jeunesse qui veut faire table rase et qui cherche à promouvoir une conception du monde qui lui est propre, attachée à ses valeurs et à ses intérêts, celle d'une société libérée de ses « contradictions culturelles ». En effet, l'époque amène les jeunes à mettre en cause non seulement l'exploitation économique et la domination politique surgies de l'industrialisation observée sur le vif par Marx, mais l'aliénation de la vie individuelle et collective dans le rayon de l'économie capitaliste¹³⁴, telle que présentée précédemment.

Sur cette base, force est de constater que Rioux prend le parti des jeunes de l'époque et s'autorise à concevoir de son propre chef la jeunesse comme objet d'étude digne d'intérêt pour la sociologie. Cette volonté ferme d'envisager les jeunes sous

¹³² Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 10.

¹³³ *Ibid.*, p. 12.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 260.

cette optique se manifeste dès son élection comme sociologue à l'Université de Montréal alors qu'il prend l'initiative, avec Robert Sévigny¹³⁵, de produire une enquête sur la jeunesse en ébullition commandée par Radio Canada¹³⁶ et qui sera diffusée sur les ondes de la radio publique, non seulement pour comprendre les jeunes, plus particulièrement les étudiants enclins à descendre dans la rue, mais également pour alimenter leurs motivations à vouloir changer la société.

3.2.3 Engagement public et « politique » : la présidence de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement des arts (CREEAQ)

Si Rioux se révèle à cette époque universitaire patenté, enclin à protéger du pouvoir politique sa chaire d'enseignement et les enquêtes qu'il veut produire, il accepte paradoxalement de prendre à sa charge la conduite d'une commission d'enquête sur l'enseignement des arts que le gouvernement de l'époque se voit forcé de mettre sur pied afin d'apaiser les contestations des étudiants qui font grève en se montrant enclin à répondre à leurs demandes de « démocratiser l'art et la culture » et à les faire rayonner à l'échelle de la société.

La Commission sur l'enseignement des arts est donc créée par le gouvernement du Québec à la suite des contestations et grèves des étudiants de l'École des beaux-arts de Montréal (EBAM)¹³⁷. Le mandat qui lui est confié est de faire le point sur la formation offerte dans cette institution et de proposer des mesures pour rectifier le tir

¹³⁵ Francine Couture et Suzanne Lemerise, « Le rapport Rioux et les pratiques innovatrices en arts plastiques », *Hommage à Marcel Rioux : sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Les Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 80.

¹³⁶ Marcel Rioux, Robert Sévigny, *Les nouveaux citoyens : enquête sociologique sur les jeunes du Québec*, Service des publications, Radio Canada, 1965, 91 p.

¹³⁷ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968*, op. cit., p. 12.

afin que les artistes puissent tirer leur épingle du jeu et vivre de leurs métiers¹³⁸. Les noms de Guy Viau, alors directeur du Musée du Québec, et de Guy Rocher, qui a siégé à la commission Parent¹³⁹, sont mis en avant comme personnalités susceptibles de la présider. Les étudiants plébiscitent toutefois celui de Rioux qui, de fil en aiguille, s'impose pour jouer ce rôle¹⁴⁰.

La sociologie critique trouvera dans la mêlée ses lettres de noblesse. En effet, l'entreprise destinée à expliquer l'art sous l'optique sociologique sans s'interdire de prendre position afin de donner cap à la société sous le signe de l'émancipation acquiert sa légitimité dans l'orbite politique comme sur la scène publique. Le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse de l'époque, Paul-Gérin Lajoie, voit d'un bon œil la nomination de Rioux et l'appuie sans réserve tandis que Pierre Laporte se fait tirer l'oreille à titre de ministre des Affaires culturelles. Il s'oppose à ce candidat qui, en sus de ses enquêtes de terrain et de ses études sociologiques sur la jeunesse, affiche des convictions politiques qui vont bien au-delà du réformisme en vigueur. En effet, Rioux, à l'époque, s'est déjà dissocié de l'« équipe du tonnerre » de Jean Lesage et de son programme, prend part active au MLF et vient de se déclarer ouvertement indépendantiste lors du colloque qu'a tenu en 1964 l'Association internationale des sociologues de langue française au Lac Beauport. L'enseignement de Marx à l'université vient conforter sa réputation d'intellectuel de gauche qui n'hésite nullement à s'engager à visage découvert. Sous la pression des étudiants et des

¹³⁸ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968, op. cit.*, p. 17.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 23.

dirigeants de l'EBAM, Laporte fait marche arrière et consent à la nomination de Rioux en faisant peut-être le pari que son rapport, éventuellement trop audacieux ou radical, restera lettre morte et sera sans lendemain¹⁴¹.

En 1966, Rioux accepte donc de présider la commission sans prévoir toutefois la défaite du Parti libéral le 5 juin 1966 et que l'Union nationale lui succédera avec, comme titulaire des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay qui prend Rioux en grippe dès son arrivée au pouvoir. Les travaux de la commission se révèlent néanmoins l'occasion pour Rioux d'enrichir sa réflexion sur la culture, l'art et la créativité¹⁴² en tant que vecteurs d'émancipation et puissants leviers de changement social, capables en d'autres mots de juguler l'inégalité sociale. Bref, « la force intellectuelle de Rioux, sa connaissance de la pensée sociologique et anthropologique, son observation attentive de l'évolution des sociétés, notamment la société québécoise, ses recherches sur la jeunesse, sa préoccupation de discerner l'évolution future de la société industrielle, tous ces éléments l'amènent à exercer un puissant leadership conceptuel »¹⁴³.

En sa qualité d'intellectuel de premier plan, Rioux se donne pour devoir de conduire la commission de manière à soulever le débat à propos de la place de l'enseignement des arts et, plus largement, du rôle que doit jouer l'éducation afin que

¹⁴¹ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968*, op. cit., p. 32.

¹⁴² Jules Duchastel, *Marcel Rioux : entre l'utopie et la raison*, op. cit., p. 100-117.

¹⁴³ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968*, op. cit., p. 35.

le Québec puisse s'affranchir du joug de la domination¹⁴⁴. Il n'hésite pas à retrousser ses manches dans le but d'*imposer* lui-même au pouvoir politique la conception de l'art qu'il a su développer en théorie en s'échinant à montrer comment et combien l'art et la culture se révèlent de puissants vecteurs de changement et d'émancipation, individuelle et collective.

Si, en apparence, dans la société industrielle, les arts — considérés comme des activités gratuites et sans retombées pratiques — semblent se dissocier de la vie quotidienne axée sur l'utilité et la productivité¹⁴⁵, ils sous-tendent au contraire une fonction sociale que seule l'EBAM peut jouer afin d'aviver la société et d'enrichir la vie quotidienne des individus comme des collectivités¹⁴⁶.

Sous ce chef, fidèle à sa conception de l'art développée en théorie, celle de la sociologie critique, Rioux conduit bon gré, mal gré les travaux de la commission sous sa présidence en orientant la pensée de la commission sous le signe « d'une idéologie du salut culturel par l'art, dans le sillage de l'École de Francfort, particulièrement de Marcuse, qui accordait à l'art une fonction émancipatrice »¹⁴⁷. Le rapport final, publié en trois volumes, ne se fait pas faute d'affirmer que la formation artistique doit s'étendre par-delà le cercle des étudiants inscrits aux beaux-arts et devenir le fait de l'ensemble des étudiants et élèves, du primaire à l'université, afin de leur donner accès à la culture dans un esprit de démocratisation de la création artistique et, sur

¹⁴⁴ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968*, op. cit., p. 41.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 98.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 48.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 52.

l'élan, faire naître « la possibilité pour l'être humain de créer lui-même les normes et les valeurs sans lesquelles sa vie serait une dérive dénuée de signification¹⁴⁸ » et du coup « se former, s'exprimer et participer à la création d'une culture québécoise et internationale »¹⁴⁹.

En bref, faisant figure d'autorité sur la question et étant plébiscité par les étudiants en arts, Rioux dirigera la commission de main de maître en y insufflant ses idéaux et une conception de la société émancipée de l'aliénation qu'engendre la société industrielle capitaliste. Rioux profite ainsi de cette situation pour prendre publiquement la parole et s'engager sur le plan politique en critiquant le gouvernement en matière de culture et en défendant un projet de société qui cherche à offrir aux Québécois la capacité de se prémunir contre les dérives du modèle social où dominant l'économie et la technologie. Rioux fait preuve d'autonomie en ce qu'il se permet de dépasser le mandat qui lui était exigé, celui de définir la situation de l'enseignement des arts au Québec, en présentant l'art comme apte à former des êtres humains capables d'échapper aux aliénations multiples auxquelles la société industrielle avancée les expose¹⁵⁰. Sous ce chef, Rioux cherche à esquisser le citoyen idéal que l'école doit former avec le soutien de l'État¹⁵¹. Sa position est claire à ce chapitre : « les arts doivent devenir dans la société postindustrielle l'une des

¹⁴⁸ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968*, op. cit., p. 69.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 310.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 88.

¹⁵¹ Marcel Rioux, *Un peuple dans le siècle*, op. cit., p. 240-241.

disciplines de base du système d'éducation »¹⁵². L'art est pour lui un gage de liberté et d'autonomie. Le rapport veut donc « prolonger les efforts du rapport Parent », faire advenir un « homme polyvalent, coopérant et participant qui serait en même temps autonome et créateur¹⁵³ » et démocratiser la participation citoyenne.

Du coup, Rioux se présente comme un intellectuel engagé en ayant les coudées franches pour imposer ses propres considérations théoriques à la commission et en engageant publiquement sa notoriété et ses compétences dans la défense d'une conception de la société qu'il appelle de ses vœux.

3.2.4 Engagement politique au nom de la théorie : indépendantisme et socialisme autogestionnaire (de *Parti pris* à *La Question du Québec*)

Au moment où le capitalisme gagne du terrain et érode la culture traditionnelle, Rioux jette sur papier une série d'articles sur la notion de culture dans lesquels il discute pied à pied les considérations sur le sujet développées en anthropologie et en sociologie¹⁵⁴. Au fil de sa réflexion, il cherche délibérément à concevoir théoriquement la culture comme un « projet de société ». Il veut lui-même élaborer la notion sous le signe de la sociologie critique susceptible de « changer le monde », en l'occurrence renverser la domination à laquelle est sujette la société québécoise sur les plans économiques, politiques, culturels et idéologiques¹⁵⁵. Il s'emploie dans cette voie à démontrer que les changements engendrés par la modernisation influencent

¹⁵² Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 235.

¹⁵³ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968*, *op. cit.*, p. 42.

¹⁵⁴ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *La culture comme refus de l'économisme : écrits de Marcel Rioux*, *op. cit.*, p. 158.

¹⁵⁵ *Ibid.*

non seulement les comportements économiques des Canadiens français, mais requièrent également d'importantes mutations culturelles¹⁵⁶. Sur l'élan, il cherche à savoir si la contradiction entre normes modernes et valeurs traditionnelles peut être génératrice d'émancipation¹⁵⁷. Bref, le Québec peut-il se moderniser sans s'américaniser¹⁵⁸? Sous cette optique, il convient selon lui de se pencher sur les idéologies en vigueur dans la société afin de déceler les « projets de société » susceptibles de donner au Québec les couleurs de la modernité.

Fort du pouvoir de manifester sur la scène publique son propre point de vue qui, on le devine, contribue à fonder sa légitimité, voire sa notoriété dans l'orbite sociale, Rioux entend utiliser ses travaux pour donner le cap à la société québécoise sur la base de connaissances expertes en insistant sur le fait qu'il est primordial pour lui que l'on s'intéresse davantage aux idéologies sociales qui naissent de la période de crise dans laquelle le Québec est entré depuis 1945; un Québec minoritaire, francophone, catholique, dominé au plan économique par des intérêts étrangers, dominé au plan culturel par le Canada anglais et plus particulièrement par les États-Unis. Rioux s'évertue à comprendre et à faire comprendre, notamment dans « Note sur la notion d'idéologie¹⁵⁹ » ce qui définit le Canada français qui aspire à rattraper le retard accumulé depuis Duplessis et le prix qu'il lui en coûtera.

Les années 1950 et 1960, partout en Occident, sont marquées par la modernisation

¹⁵⁶ Marcel Rioux, *Un peuple dans le siècle*, op. cit., p. 93.

¹⁵⁷ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, op. cit., p. 193.

¹⁵⁸ Marcel Rioux, *Un peuple dans le siècle*, op. cit., p. 53.

¹⁵⁹ Marcel Rioux, « Note sur la notion d'idéologie », *Anthropologica*, vol. 1, numéro spécial, 1959, p. 1-4.

et la décolonisation impulsée par des mouvements de libération nationale. La question nationale se pose donc avec acuité au Québec et doit s'imposer sur la place publique, soutient Rioux. La Révolution tranquille représente à ses yeux la période de mutations rapides requise pour que le Québec se conforme à la société moderne gouvernée par l'économie capitaliste fondée sur les développements fulgurants de la science et de la technique qui, toutefois, minent l'idée de « bonne vie et de bonne société » à laquelle la culture donne son visage, celui de l'égalité sociale et de l'émancipation.

Sur cette base, l'intellectuel critique qu'est Rioux prend fait et cause pour le socialisme autogestionnaire susceptible de contrecarrer l'aliénation — ce sentiment d'être étranger à soi-même¹⁶⁰ — et l'individualisme engendrés par le « capitalisme sauvage »¹⁶¹. Il n'hésite pas à laisser tomber les gants et à militer activement dans le Nouveau parti démocratique (NPD) qui, après sa scission en 1963, donne naissance au Parti socialiste du Québec (PSQ) dont il devient l'un des fondateurs afin de défendre bec et ongles l'indépendance du Québec et la conception du développement économique sous des couleurs *sociales*. Dans les murs de l'Université de Montréal, un cercle se forme, sous le nom de Jacques-Perrault, auquel se joint Rioux et qui réunit les socialistes que sont Jacques Dofny, Alfred Dubuc et Jacques-Yvan Morin pour réfléchir à haute voix sur ce sujet¹⁶². Ayant des idées et des positions convergentes dans l'institution, ces derniers font bloc afin de discuter librement et

¹⁶⁰ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 457.

¹⁶¹ Jules Duchastel, *op. cit.*, p. 85.

¹⁶² *Ibid.*, p. 105.

collectivement de la situation du Québec. Rioux ne s'arrête pas là, il s'allie à Paul Chamberland, Pierre Maheu, André Major et Jean-Marc Piotte qui se déclarent « socialistes, laïcistes et indépendantistes » et qui veulent lutter à visage découvert en créant une revue dont le nom est synonyme d'engagement, *Parti pris*. La revue se montre ouverte à la discussion de l'avenir national et à la mise au point d'un « socialisme décolonisateur » fondé sur le marxisme conçu comme théorie capable « d'analyser et de totaliser la société dans son dynamisme et son historicité ». La revue cible particulièrement l'État, fédéral et québécois, et l'Église¹⁶³.

Rioux multiplie ainsi les alliances et ses engagements dans de nombreuses revues, exprimant ainsi son besoin de déterminer de son propre chef les moyens et les conditions propices à la formation de son point de vue, notamment à *Socialisme*¹⁶⁴ dont il signe le premier numéro au côté d'Émile Boudreau, de Jacques Dofny et de Roland Martel qui se réclament du socialisme et prônent le contrôle de l'économie, de la politique et de la culture par le « peuple », à savoir les travailleurs, capables ainsi de déterminer leurs propres vies. La revue cherche à promouvoir un socialisme apte à « faire du Québec une véritable démocratie économique et politique »¹⁶⁵. La revue s'appuie sur trois principes : le nationalisme, la démocratie et le socialisme.

Dans cette voie, Rioux renouvelle en 1976 son engagement politique et public en créant également la revue *Possibles* en compagnie de Gabriel Gagnon, de Marcel Fournier et de ses amis artistes comme Gérald Godin et Roland Giguère. Le premier

¹⁶³ Nicole Laurin-Fréchette, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2, automne 2005, p. 183-207.

¹⁶⁴ *Socialisme 64 : revue du socialisme international et québécois*, n° 1, printemps 1964.

¹⁶⁵ Nicole Laurin-Fréchette, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *op. cit.*, p. 183-207.

numéro sort des presses au moment de l'élection du premier gouvernement du Parti québécois dont le programme propose de mettre en branle l'indépendance du Québec et de juguler la domination économique et sociale des francophones dans la société où ils sont majoritaires. Les collaborateurs de *Possibles* cherchent pour leur part à être les architectes de la souveraineté du Québec, assortie à l'édification progressive du socialisme autogestionnaire et à la formation de la culture fécondée par le désir d'émancipation. Selon Fournier, *Possibles* va à contre-courant en mettant de l'avant l'autogestion assimilable au socialisme à visage humain, mais sous des couleurs nationalistes, issues de son parti pris pour la libération nationale. La revue est rapidement taxée de « réformiste »¹⁶⁶, accusation que récusent les responsables de la revue en rappelant que « dans cette revue, nous vou[lons] contribuer à construire un Québec où l'aliénation serait poursuivie jusqu'aux niveaux essentiels du travail et de la vie quotidienne. Nous nous mettons à l'écoute des diverses expériences qui nous semblent aller dans ce sens, parfois pour leur donner une voix, parfois pour en montrer les limites, mais toujours pour essayer d'en dégager toutes les possibilités comme étapes dans la quête d'une société libre qu'il nous faudra bâtir au jour le jour¹⁶⁷. »

En somme, Rioux fait preuve d'autonomie en forgeant une pensée théorique et politique originale et en développant les moyens d'expression requis pour la répercuter dans les médias et sur la place publique. Il n'hésite pas à s'entourer

¹⁶⁶ Marcel Fournier, « Le sens du possible », dans *Hommage à Marcel Rioux : sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Les Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 198-199.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 199.

d'artistes et d'intellectuels afin d'amplifier sa force de frappe dans les luttes politiques. Il cherche à fédérer les intellectuels chez qui il décèle des affinités électives en diverses matières, théoriques et politiques. Il formule la réflexion qu'il développe en théorie dans ses écrits afin de faire barrage à la domination économique, politique et culturelle que subit le Québec. Sa sociologie critique cherche ainsi à problématiser sur le plan de la théorie son propre point de vue.

3.2.5 Engagement politique (à la demande des acteurs sociaux) : présidence du Tribunal de la culture

Voir Rioux mettre l'épaule à la roue afin de créer *Possibles* n'a d'ailleurs rien d'étonnant à cette époque. La mise sur pied de cette revue s'inscrit dans la foulée du Tribunal de la culture que Rioux accepte de présider sous la pression d'artistes, de créateurs et d'intellectuels fatigués de l'inertie du ministère des Affaires culturelles de l'époque. Le Tribunal a pour mission de dresser l'état des lieux en matière d'art et de culture au Québec, de l'aide financière consentie à ce chapitre par l'État québécois et d'élaborer le verdict susceptible de convaincre les artistes et les intellectuels de prendre parti pour l'indépendance nationale en montrant que la « souveraineté culturelle » n'est pas un leurre, mais qu'elle est impossible à atteindre sans souveraineté politique et économique. Le Tribunal permet donc à Rioux de jouer le rôle de sociologue critique en combinant, dans l'analyse à chaud du soutien de l'État à la culture, jugements de fait et jugements de valeur. Le rapport publié au terme des audiences publiques fait la démonstration, preuves à l'appui, de l'incurie des titulaires du ministère des Affaires culturelles et de leurs conceptions étriquées et réductrices de la culture en vertu desquelles les artistes correspondent à des trouble-fêtes ou à des

« joueurs de piano » parasites. Le portrait, peu reluisant, se conforme fidèlement au discours politique selon lequel l'économie doit occuper le haut du pavé du fait que la société est *et doit être* infléchie par les forces de la production et du marché. Les œuvres culturelles deviennent sous cette optique des « marchandises » génératrices de profits.

Les pages du rapport que rédige Rioux discutent cette conception pied à pied pour la mettre en défaut. La culture n'est pas et ne doit pas être l'affaire du cercle réduit des artistes, créateurs et intellectuels, mais de tout individu qui évolue en société. Elle fait office de vecteur de la vie sociale et gouverne, à l'échelle individuelle et collective, la volonté d'être libre et d'agir par soi-même dont témoigne le projet d'indépendance nationale pour lequel on doit prendre acte¹⁶⁸.

Sur le plan théorique, sous l'optique de la sociologie critique, la culture paraît inséparable de l'économie et de la politique puisque, on l'a vu, Rioux se fait fort de penser que c'est la culture qui leur donne forme sous les traits de l'« idée de la bonne vie et de la bonne société » en vigueur dans l'orbite sociale. De ce fait, il ne faut jamais lésiner à défendre celle qui, à ses yeux d'intellectuel public, paraît légitime, voire requise pour juguler l'aliénation, l'inégalité et l'injustice sociales dont à cette époque la domination du Québec peut être tenue responsable, mais que Rioux va par la suite étendre à l'impérialisme culturel américain.

La domination de la société québécoise n'est pas que relative à la mainmise des anglophones sur l'économie et les pouvoirs de décision, mais tient dorénavant à la

¹⁶⁸ Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 397.

vive concurrence qu'exercent les industries culturelles américaines sur les œuvres des créateurs québécois auxquelles elles substituent des « produits culturels » fabriqués en série pour les besoins du marché. La culture québécoise, en phase avec l'histoire de cette société, se voit colonisée par la consommation de biens culturels imposés par le marché et les médias. Les valeurs, les idées, les symboles, bref, l'imaginaire social du Québec, s'érodent sous le coup de cette domination insidieuse, laquelle fragilise de surcroît « l'idée de la bonne vie et de la bonne société » qu'orchestre la culture produite ici sous la forme d'images, de sons, d'écrits, de livres et de danses. L'indépendance du Québec et la formation du socialisme autogestionnaire dans la foulée peuvent entraver la domination de la société québécoise et, dans cette éventualité, permettre à l'autonomie et à l'égalité sociale de librement germer¹⁶⁹.

Les manifestations artistiques et culturelles des créateurs en région¹⁷⁰ font office d'exemples de l'engagement citoyen à combattre à visage découvert la domination et l'aliénation que Rioux associe à la notion de *possibles* toujours écrite au pluriel. En effet, contrairement aux « produits culturels » conçus en termes économiques, ceux de l'économie capitaliste, la création artistique à l'échelle locale, immédiatement ouverte aux citoyens des régions, outre son originalité et sa résonance, donne le cap en pointant la conception « de la bonne vie et de la bonne société » susceptible de contribuer à la libération de la société québécoise et de « changer la vie ».

¹⁶⁹ Gilles Paquet, « Marcel Rioux, situationologue ou de l'incommensurabilité des manières d'être », *Hommage à Marcel Rioux : sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Les Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 122

¹⁷⁰ Marcel Rioux, « Régions : nostalgie ou avant-garde », *Vie des arts*, vol. XXIII, n° 93, hiver 1978-1979, p. 18-19.

* * *

Sur la base de sa biographie sociologique, le prochain chapitre va entreprendre d'expliquer la figure intellectuelle de Marcel Rioux sous l'optique de la théorie bourdieusienne afin de l'envisager en termes de position sociale susceptible de donner corps à l'*autonomie* requise pour être considéré comme intellectuel.

Chapitre 4

MARCEL RIOUX, INTELLECTUEL À LA LUMIÈRE DE LA THÉORIE SOCIOLOGIQUE

La biographie sociologique de Rioux révèle son inclination à la solidarité avec les « petites gens » qui, sur le plan théorique, se conçoit dans les termes de l'habitus cher à Bourdieu. En effet, né à Amqui, il développe le sentiment d'appartenance et la volonté de faire bloc avec ses vis-à-vis sous la forme de dispositions susceptibles d'expliquer son adhésion subséquente au socialisme de Léon Blum. Ces dispositions vont progressivement former des valeurs propres aux « petites sociétés » que sont la sociabilité, l'entraide, le sens de la communauté et la fête qui, plus tard dans sa vie, deviendront la clef de voûte des études qu'il conduira à titre d'anthropologue et de sociologue, puis d'intellectuel. Sa réflexion sur la question du Québec ou plus exactement sur la modernisation de cette société « sans s'américaniser », c'est-à-dire sans être sujette au capitalisme effréné susceptible de réduire à néant la culture en vigueur en son sein, en témoigne éloquemment.

4.1 MARCEL RIOUX, UN HABITUS CLIVÉ?

L'habitus formé dans le giron de la famille et de son « pays natal », le village qui le voit naître se développe au fil des relations dans lesquelles Rioux s'insère afin, par exemple, d'entreprendre des études capables de lui épargner les professions traditionnelles que représentaient à l'époque la prêtrise, le droit et la médecine. Les rapports de voisinage ou de proximité, à l'instar des bonnes grâces de Mgr Courchesne pour pouvoir accéder aux études collégiales, tout comme du reste les rapports de parenté formés par son alliance avec la fille de Marius Barbeau, vont de

pair avec ses inclinations surgies de la « société tricotée serrée » qu'est Amqui qui le voit naître et la région du Bas-du-Fleuve à laquelle il restera fidèle toute sa vie.

Ces dispositions conçues en termes d'habitus sont en toute hypothèse responsables de la prédilection de faire bloc et d'œuvrer de manière collective. En effet, comme Gagnon le note, Rioux cherchera sa vie durant à créer de « petites communautés » à l'image de son installation à North Hatley dans un esprit de vie commune avec d'autres intellectuels et artistes. Le « sens de la communauté » gouverne Rioux comme chercheur et comme intellectuel non seulement sur le plan des valeurs, mais également dans sa manière d'orchestrer son travail. Rioux va manifestement reproduire ce sens en présidant la CREEAQ marquée par son esprit de collégialité, comme le rappelle Fernand Ouellet dans un récent témoignage : Rioux est un « bon leader » qui a le « sens du groupe » et qui contribue souvent à aider le groupe à préserver ou à retrouver sa cohésion¹⁷¹.

Rioux se fera donc un devoir de mettre sur pied des « collectifs de recherche » comme celui qui produira l'enquête fleuve sur *l'Aliénation et l'idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones*¹⁷². Il récidive ensuite avec celle sur les pratiques émancipatoires¹⁷³, qu'il dirige avec son collègue Gagnon, dans le cadre de

¹⁷¹ Claude Corbo, *Art, éducation et société postindustrielle : le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec – 1966-1968*, op. cit., p. 35.

¹⁷² Marcel Rioux, Robert Sévigny et Yves Lamarche, *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, p. 3-37.

¹⁷³ Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux, *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, IQRC, Documents préliminaires, n° 2, 1982, 178 p.

laquelle les chercheurs évoluent sur un pied d'égalité et peuvent développer leurs propres considérations sur le sujet.

Si Rioux conçoit certaines de ses enquêtes sur le mode de l'« intellectuel collectif », à savoir d'un cercle de chercheurs disposés à critiquer et à enrichir la réflexion de ses vis-à-vis à la lumière de valeurs communes, celles de vouloir expliquer sous l'optique de la sociologie et, ce faisant, de prendre parti au nom de l'« idée de bonne vie et de bonne société », il ne se fait pas faute de développer en parallèle une théorie originale, sa sociologie critique, imperméable aux points de vue aseptiques sur la société et sur la base de laquelle il ne cherche toutefois pas à faire école. Effectivement, il s'emploie à la concevoir dans l'intention de prendre parti, de vouloir « changer la société » en l'élaborant de manière à pouvoir renverser la « domination des Canadiens français » dans la société où ils sont majoritaires et sur la lancée neutraliser l'aliénation que génère l'économie capitaliste en voie de fleurir sur toute la surface sociale en gommant notamment la culture québécoise. Sur l'élan, il peut tirer à boulets rouges sur les « industries culturelles », les hauts lieux de la production des œuvres fabriquées en série et à des fins purement commerciales, et l'impérialisme culturel américain en voie d'étrangler les cultures nationales et les objets et les habitudes qui donnent leur éclat à « la bonne vie et la bonne société ».

Dans cette voie, il développe la théorie sociologique qui, de par son originalité, lui vaudra la bonne évaluation de ses pairs et sa réputation sur la scène publique du fait qu'il ne lésine pas à s'engager dans les débats politiques de l'heure. Sur la base de la sociologie critique qu'il met au point, Rioux devient une figure intellectuelle de premier plan dans le rayon des cercles universitaires et des médias susceptibles de

répercuter sa pensée à une large échelle en sa qualité d'expert apte à soutenir son point de vue par la théorie susceptible de faire barrage à l'injustice et à l'inégalité sociales.

Rioux confessera néanmoins n'avoir jamais été vraiment « à l'aise » dans les murs des institutions universitaires et, de ce fait, ne s'est nullement soumis à leurs impératifs ou à leurs injonctions. Il a toujours su naviguer par lui-même à travers les rites et les traditions en vigueur dans leurs enceintes. Il s'est par exemple plié au rituel de la leçon inaugurale, mais, on l'a vu, en y abordant le sujet délicat des contestations étudiantes, sous le couvert de la jeunesse de l'époque, en s'échinant à montrer combien il était inutile de vouloir renverser la vapeur, en cherchant à intégrer la jeunesse dans la société qu'elle jugeait désuète, et, par conséquent, à faire preuve d'ouverture d'esprit et à accepter sans rechigner les changements pointant à l'horizon.

En somme, Rioux, enclin à déroger au lustre universitaire et à développer en parallèle, au fil de ses enquêtes de terrain, la théorie susceptible de prendre parti par-delà l'institution à laquelle il appartient, affiche en toute hypothèse l'*habitus clivé* qu'évoque Bourdieu à propos de sa propre personne. Dans son dernier écrit, à saveur autobiographique, notre auteur conçoit cette notion comme le « produit d'une "conciliation des opposés" qui incline à la "conciliation des opposés" » manifestant « une manière à la fois ambitieuse et "modeste" de faire de la science »¹⁷⁴ : l'indépendance requise pour créer « son style propre de recherche... l'absence de tout dédain pour les minuties de l'empirie, l'attention aux objets humbles, l'aristocratie

¹⁷⁴ Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2004, p. 130-131.

de la discrétion qui porte au mépris du brio et du brillant récompensés par l'institution universitaire »¹⁷⁵.

Cet habitus clivé, responsable de l'ambivalence à l'égard du monde universitaire, forme des « dispositions durables » propres à l'autonomie qui, chez Rioux, donne son droit à être intellectuel public « à sa manière » en jouant un rôle dans les médias comme dans les tribunes politiques et publiques, à l'instar de la CREEAQ et du Tribunal de la culture, mais en affichant l'autonomie requise pour critiquer ouvertement le pouvoir politique ou mettre en cause l'impérialisme culturel américain en voie d'étrangler les cultures nationales comme la culture en vigueur au Québec. Sur l'élan, Rioux a les coudées franches pour faire preuve d'originalité sur le plan théorique et en matière d'objets d'étude malgré leur « modestie » apparente : les cultures usuelles, les chansons populaires, la fête, les « pratiques émancipatoires » à l'échelle des localités et des régions, pour ne citer que ces exemples.

4.2 RIOUX ET LE CAPITAL

Sur cette base, celle de l'habitus, Rioux jouera les différentes espèces de capital qu'il aura en main aux différents stades de sa biographie sociologique. La notion de capital, on l'a dit, correspond chez Bourdieu aux ressources et aux pouvoirs qui, sous ses différentes espèces, sont susceptibles d'être engagés en pratique sous le coup de l'habitus. La combinaison de l'habitus et du capital, sous les traits d'une espèce de géométrie sociale, détermine en théorie la position occupée dans un espace qu'il nomme champ.

¹⁷⁵ Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2004, p. 127-130.

Sous ce chef, on l'a vu, Rioux, fils de petit marchand, bénéficiera de la position de modeste notable de son village pour entreprendre des études collégiales susceptibles de lui permettre de briller au-delà du lieu qui l'a vu naître. Les accointances possibles du marchand avec les autorités religieuses en place lui permettent d'espérer les ressources requises, en termes d'influence et de réseau, pour s'insérer dans les hautes études de l'époque. Il saura notamment graviter dans l'orbite religieuse, celle des Dominicains, afin d'acquérir le bagage scolaire nécessaire pour tirer son épingle du jeu puisque, de fil en aiguille, il bifurquera de la comptabilité à la philosophie et acquerra le capital scolaire et intellectuel requis pour faire carrière dans le monde universitaire.

Son mariage avec la fille de Marius Barbeau lui permet d'accéder aux ressources intellectuelles dont il a besoin pour songer à des études outre-mer afin de décrocher le titre d'anthropologue du beau-père qui lui fait office de modèle. Sur place, à Paris, il se frotte aux grands maîtres de l'époque, de Gurvitch à Rivet, capables d'enrichir son bagage théorique qui, dans cette perspective, celle d'être un jour chercheur, prend indéniablement valeur de capital culturel. Il acquiert au fil du temps les notions et les méthodes qui lui permettront d'exercer le métier, certes, mais qui contribueront également à la formulation de la théorie sociologique qu'il fera sienne en faisant preuve d'originalité théorique. En axant la science qu'il cherche à établir sur la notion de culture et en s'employant sans relâche à la développer sous différents chefs, Rioux acquiert une expertise sur le sujet qui, traduite en termes de capital symbolique, lui vaudra d'être reconnu comme spécialiste du domaine, comme sociologue de la culture. À ce titre, on l'a vu, il sera plébiscité président de la

commission d'enquête chargée de faire la lumière sur l'enseignement des arts dans les institutions concernées, mais qui, avec Rioux à sa tête, fort de sa réputation, outrepassera son mandat en proposant à sa propre initiative de rendre l'art accessible à tous.

Ses engagements politiques, orchestrés dans différents forums, sous sa gouverne ou non, du MFL à *Cité libre* en passant par le PSQ et la revue *Possibles*, lui permettent de lutter à visage découvert contre la domination — celle en vigueur au Québec — et l'aliénation issue du « capitalisme sauvage » afin d'alimenter la « conscience de soi » utile à l'émancipation individuelle et collective. Il le fait sans être véritablement « intellectuel organique ». Certes, il défend bec et ongles une « conception du monde » ouverte à la libération nationale des Québécois et la volonté d'agir de son propre chef dans un esprit démocratique, sans toutefois s'aliéner au pouvoir politique susceptible de miner l'autonomie dont il fait preuve en revendiquant haut et fort la liberté académique et la liberté d'expression utiles pour se manifester publiquement, y compris sur la base de la théorie qu'il est enclin à partager également avec un public néophyte¹⁷⁶.

Ses dispositions à écrire sous ce chef illustrent le capital culturel que Rioux sait mobiliser afin d'exprimer son propre *point de vue* dans les journaux, les revues, à la radio et à la télévision, point de vue qui, on l'a démontré précédemment, a contribué à fonder sa légitimité et sa notoriété dans l'orbite sociale¹⁷⁷. Sociologue critique, réfractaire à la théorie aseptique, il sait outrepasser son domaine de compétence,

¹⁷⁶ Michel Foucault, *op. cit.*, p. 1289.

¹⁷⁷ Pierre Bourdieu, « Trois états du capital culturel », *op. cit.*, p. 3-6.

comme les règles scientifiques et universitaires, et laisser tomber les gants pour prendre fait et cause face aux enjeux de l'heure : la laïcisation de la société, la domination économique et politique, l'emprise des industries culturelles, par exemple.

Rioux s'est également inséré dans des réseaux d'influence ayant valeur de capital politique et social sous les traits des Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand, Jacques Godbout, Maurice Lamontagne et Pierre Vadeboncœur, pour ne citer pêle-mêle que ces intellectuels qui, selon toute vraisemblance, ont contribué à lui ouvrir les portes de l'université et l'ont incité à jouer le rôle d'intellectuel public nullement gêné de prendre parti. En marge de ces figures publiques décidées à changer la société, Rioux nouera des liens, riches et soutenus, avec des artistes et des créateurs de tout acabit en sa qualité de sociologue de la culture en qui l'on reconnaît volontiers un interlocuteur qui fait autorité. Le capital symbolique dont il bénéficie à ce titre va s'accroître au fil des amitiés qui se forment entre lui et Fernand Dumont, Edgar Morin et Cornelius Castoriadis qui, par ricochet, vont élargir son pouvoir d'influence et son rayonnement ici et à l'étranger. Il devra une fière chandelle à Morin pour la publication au Seuil de *La question du Québec*¹⁷⁸, mais ce dernier reconnaîtra que Rioux lui a permis de se faire connaître au Québec. Il en va de même pour Castoriadis qui, jusqu'à sa mort, lui vouera une amitié fidèle. Sous la recommandation de ces intellectuels français, Rioux aura les coudées franches pour publier en France et y enseigner à l'occasion

¹⁷⁸ Marcel Rioux, *La question du Québec*, Paris, Seghers, 1969, 184 p.; 2^e éd. revue et augmentée, Montréal, Parti pris, 1976, 249 p.; 3^e éd. augmentée d'une nouvelle préface, Montréal, L'Hexagone, coll. Typo, 1987, 273 p.

d'invitations formulées officiellement à cette fin, à l'École des hautes études en sciences sociales, par exemple.

D'ailleurs, l'autorité qu'on reconnaît à Rioux par ses prises de position, ses travaux et ses associations, a eu effet d'aimant pour attirer vers lui des étudiants et des chercheurs désireux de collaborer à ses entreprises, à l'université comme à l'extérieur de ses murs. Elle se révèle également un pouvoir pour fédérer les intellectuels et militants qui partagent sa conception de la culture, notamment lors de la tenue du Tribunal de la culture, étendue à l'idée qu'il se fait du Québec et plus largement de la « bonne vie et de la bonne société » conçue en termes théoriques comme politiques. Il met également ce pouvoir personnel au service d'affaires collectives comme la revue *Possibles* qu'il fonde avec des amis et collègues en qui il reconnaît des vis-à-vis.

Ce pouvoir fait boule de neige au fil de l'autorité qu'on lui reconnaît, elle-même alimentée par les réseaux dans lesquels il s'insère et que, souvent, il contribue à former. Il se transforme progressivement en or dans les cercles intellectuels, universitaires et politiques comme en font foi les prix qu'il se voit décerner, comme la médaille Pariseau de l'ACFAS (1956), le prix Montcalm du Syndicat des journalistes et écrivains de France (1970), le prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste (1974) et le prix Léon-Gérin dont il est, en 1978, l'un des premiers récipiendaires. Fort de ces marques de distinction, Rioux bénéficie dans l'orbite universitaire de la liberté et du pouvoir requis pour être maître du jeu et échapper aux obligations que l'institution est susceptible d'imposer, à lui comme à ses collègues.

4.3 LA POSITION DE RIOUX SUR L'ÉCHIQUIER INTELLECTUEL

Tel que démontré précédemment, les relations qu'entretient Rioux dans son orbite selon ses dispositions, ses ressources et ses intérêts spécifiques, hérités et acquis au fil de son itinéraire biographique, lui valent une reconnaissance qui lui confère le pouvoir de produire à sa guise des pratiques et des prises de position dans le champ intellectuel et politique, puis d'y faire figure d'autorité. En un mot, Rioux a joui de l'autonomie suffisante pour remplir son office d'intellectuel en ayant les coudées franches pour déterminer l'orientation de ses travaux et de ses engagements.

Bref, on est autorisé à penser que Rioux affiche les qualités qui donnent corps à l'*autonomie* que Bourdieu conçoit en théorie comme la qualité primordiale pour pouvoir être considéré à ce titre, celui d'intellectuel. L'analyse conduite ici sous l'égide de la biographie sociologique chère à Lahire révèle en effet qu'il a su développer par lui-même une théorie originale : la sociologie critique fondée sur une espèce d'anthropologie philosophique voulant que la notion de culture trouve sa pertinence et sa validité dans l'« idée de bonne vie et de bonne société ». Rioux s'est évertué à l'élaborer sous ce chef en mettant en cause la sociologie dite aseptique à laquelle il a appris à reconnaître certains mérites, comme en fait foi son *Essai de sociologie critique*¹⁷⁹ : expliquer la société « telle qu'elle existe ».

Toutefois, pour lui, la théorie doit absolument trouver écho sur le plan pratique. Rioux n'a par conséquent jamais cessé de développer sa sociologie critique dans cette perspective, en élaborant les notions propices — comme celle de pratique

¹⁷⁹ Marcel Rioux, *Essai de sociologie critique*, op. cit.

émancipatoire en faisant accroc à la langue française (le mot émancipatoire n'apparaît pas dans les dictionnaires) — et en envisageant sur cette base des objets d'étude « modestes » en termes « scientifiques », mais névralgiques pour neutraliser l'aliénation et la domination à l'œuvre dans la société dans laquelle il évolue. La théorie conçue sous ce signe revêt la valeur réflexive tant recherchée aujourd'hui et à laquelle Rioux était déjà sensible à son époque.

De ce fait, il fait figure d'intellectuel public — bien avant que Michael Burawoy¹⁸⁰ fasse fortune avec cette notion — en déterminant par lui-même les moyens et les conditions requis pour acquérir cette qualité que Bourdieu associe à l'autonomie nécessaire pour être considéré comme intellectuel sous l'optique théorique. Rioux, par exemple, gardera la main haute sur ses collaborations à des revues ou des ouvrages collectifs. À cet effet, il prendra l'initiative de créer les moyens utiles à la diffusion de sa réflexion, théorique et politique, comme *Possibles* et le collectif connu sous l'acronyme CRESU¹⁸¹ qui va entreprendre l'étude sur le vif de l'aliénation et de l'idéologie à l'échelle locale.

Cette entreprise, vaste étude conduite dans certains quartiers de Montréal, de même que plus tard l'enquête de terrain menée avec Gabriel Gagnon, illustrent éloquemment la volonté de Rioux d'œuvrer sous le mode de l'« intellectuel collectif » que Bourdieu, encore lui, conçoit comme qualité faisant foi de l'autonomie requise pour être considéré comme un intellectuel sur le registre théorique.

¹⁸⁰ Michael Burawoy, « 2004 ASA Presidential Address: For Public Sociology », *American Sociological Review*, vol. 70, n° 1, 2005, p. 4-28.

¹⁸¹ Collectif de Recherches en Sociologie Urbaine (Université de Montréal).

CONCLUSION

MARCEL RIOUX PAR-DELÀ SA BIOGRAPHIE SOCIOLOGIQUE

La biographie sociologique montre donc, en termes analytiques, que Rioux affiche l'autonomie requise pour être considéré comme un intellectuel sous l'optique théorique conçue par Bourdieu. Toutefois, en toute hypothèse, cette autonomie s'explique *également* à la lumière de la position occupée par Rioux dans les orbites universitaires et politiques que ce même auteur nomme *champ*. En effet, les qualités dont Rioux est doté à cet effet sont sans nul doute relatives à sa position sociale, laquelle peut être déterminée en théorie par rapport à ses vis-à-vis comme Guy Rocher, Fernand Dumont et Michel Freitag, par exemple.

Sur la base du présent mémoire de maîtrise, il faudrait donc entreprendre une étude qui, outrepassant la biographie sociologique inspirée de Lahire, viendrait corroborer ou non les résultats de l'analyse exposée ici. Dans cette voie, l'autonomie dont fait preuve Rioux s'éclairerait sous un autre jour, celui des relations entre sociologues présents dans le champ universitaire, étendu au champ politique notamment, qui colorent les qualités (ou les propriétés) susceptibles d'être accolées à l'un et l'autre sous d'autres chefs que l'autonomie dont ils font preuve à leur niveau. Dans cette optique, fidèle à la théorie de Bourdieu, Rioux représente en toute hypothèse un cas de figure dont les « conditions de possibilité » se révéleraient proprement explicatives, à une plus large échelle, du « champ sociologique » et, sur la lancée, du « champ universitaire » à l'époque où Rioux a pu devenir un *intellectuel*, un intellectuel bénéficiaire de l'autonomie requise pour en théorie se targuer de ce titre.

L'analyse à conduire dans cette voie permettrait ainsi d'établir l'« espace des possibles » qui, aux yeux de Bourdieu, correspond à la vaste entreprise susceptible de remédier au fait que l'explication, comme celle avancée ici, « n'est qu'un point de vue et n'est, en toute rigueur, qu'une vue prise à partir d'un point qui ne révèle en tant que tel, et livre sa vérité de point de vue, et de point de vue particulier, irréductible à un autre, et, à la limite, unique, que si on est capable, paradoxalement, de reconstruire l'espace entendu comme ensemble de points coexistant dans lequel il est inséré »¹⁸². Pour l'heure, comme le soutient Lahire, « c'est la capacité à mener une analyse rigoureuse et cohérente sur un cas précis qui est le principal acquis général de ce genre de démarche » pour peu qu'on veuille bien reconnaître que « la pertinence d'une interprétation réalisée dans un cadre théorique et méthodologique explicite et cohérent¹⁸³ » suffit pour expliquer, comme dans ce mémoire, ce que signifie être intellectuel sur la base de la qualité requise à cet effet, l'autonomie.

¹⁸² Pierre Bourdieu, « L'objectivation participante », *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil, 2008, p. 327.

¹⁸³ Bernard Lahire, *Franz Kafka : éléments pour une théorie de la création littéraire*, *op. cit.*, p. 67.

BIBLIOGRAPHIE

B.-Dandurand, Renée, « Marcel Rioux : Écriture et société », *Hommage à Marcel Rioux, Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal: Les Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 39-76

Bodin, Louis, *Les intellectuels existent-ils ?* Bayard, 1997.

Bourdieu, Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Raisons d'agir, Cours et travaux, 2004.

Bourdieu, Pierre, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de minuit. 1984.

Bourdieu, Pierre et Loïc Wacquant, « La logique des champs », *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 71-89.

Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, 2001.

Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, 1998.

Bourdieu, Pierre, « Pour un corporatisme de l'universel », *Les règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*, nouvelle édition revue et corrigée, Éditions du Seuil, 1992, p. 461- 472.

Bourdieu, Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Édition du Seuil, 1994.

Bourdieu, Pierre, « Trois états du capital culturel », *Acte de la recherche en France*, vol. 30, no. 30, 1979, p. 3-6.

Burawoy, Michael, *2004 ASA Presidential Address: For Public Sociology*, *American Sociological Review*, Vol. 70, No. 1, 2005, p. 4-28.

Castoriadis, Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

Cazier, Jean-Philippe, *Abécédaire de Pierre Bourdieu*, Collection ABÉCÉdaire, Paris, Sils Maria, 2006.

Champagne, Patrick, « Sur la « Médiatisation » du champ intellectuel, à propos de sur la télévision de Pierre Bourdieu », *Pierre Bourdieu, sociologue*, Fayard, 2004, p. 53-86.

Corbo, Claude, Art, éducation et société postindustrielle. *Le rapport Rioux et L'enseignement des arts au Québec 1966-1968*. Québec, Septentrion, 2006.

Couture, Francine et Suzanne Lemerise, « Le rapport Rioux et les pratiques innovatrices en arts plastiques », *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 77-94.

Dosse, François, *La marche des idées. Histoire des intellectuels. Histoire Intellectuelle*, Paris, Éditions La Découverte, 2003.

Duchastel, Jules, *Marcel Rioux : entre l'utopie et la raison*, Montréal, Nouvelle optique, 1981.

Dupuis, Jean-Pierre, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon et Marcel Rioux, *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, IQRC, 1982.

Durkheim, Émile, *L'individualisme et les intellectuels*, Paris, Mille et une nuits, 2002.

Foucault, Michel, « Les intellectuels et le pouvoir », *Dits et écrits I. 1954-1975*, coll. Quarto, Paris, Gallimard, 2001.

Foucault, Michel, « Les intellectuels et le pouvoir », *Dits et écrits II. 1976-1988*, coll. Quarto, Paris, Gallimard, 2001, 1735 p.

Fournier, Marcel, « Le sens du possible », *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Les Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 197-205.

Fournier, Marcel, « L'intello que l'on méprise, l'intellectuel que l'on cherche », *Le Devoir*, 7 avril 2010 [www.ledevoir.com] (page consultée le 11 mars 2011).

Fournier, Marcel, « Sociologie. - Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir » dans Robert Lahaise (dir.) *Québec 2000. Multiples visages d'une culture*, Collection: Les Cahiers du Québec, Montréal, Hurtubise HMH, 1999, p. 287-322.

Fournier, Marcel, « Marcel Rioux : un homme de terrain », dans Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier (dir.), *La culture comme refus de l'économisme, Écrits de Marcel Rioux*, coll. Corpus, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, p. 565-568.

Hamel, Jacques, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier (dir.), *La culture comme refus de l'économisme, Écrits de Marcel Rioux*, coll. Corpus, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Collection : Corpus, janvier 2010, 586 p.

Hamel, Jacques, *Woody Allen au secours de la sociologie*, Paris, Économica, 2010.

Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1992.

Jaumain, Serge, « Compte rendu de Manon Brunet et Pierre Lanthier (dir.), *L'inscription sociale de l'intellectuel* », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 3, 2003, p. 553.

Lahire, Bernard, *Franz Kafka; éléments pour une théorie de la création littéraire*, coll. Textes à l'appui, Paris, Éditions la Découverte, 2010.

Lamarche, Yves, Marcel Rioux et Robert Sévigny, *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, p. 3-37.

Lamonde, Yvan, « Les “intellectuels” francophones au Québec au XIXe siècle : questions préalables 1 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2, 1994, p. 153-185.

Laurin-Fréchette, Nicole, « La sociologie des classes sociales au Québec », *Continuité et rupture*, Les presses de l'Université de Montréal, les sciences sociales au Québec, 1984, p. 531-556.

Laurin-Fréchette, Nicole, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés*, Montréal, vol. 37, n° 2, automne 2005, p. 183-207.

Lepage, Jean-François, « L'institutionnalisation de la sociologie au Québec. Entre rupture et continuité », *Cahier de recherche sociologique*, n° 44, septembre 2007, p. 117-130.

Lévesque, Georges-Henri *et al.*, *Continuité et rupture*, Presses de l'Université de Montréal, 1984, 2 vols.

Leymarie, Michel, *Les intellectuels et la politique en France*, coll. « Que sais-je? », Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

Noiriel, Gérard, *Dire la vérité au pouvoir, Les intellectuelles en question*, Marseille, Agone, 2010.

Paquet, Gilles, « Marcel Rioux, situationologue ou de l'incommensurabilité des manières d'être », dans *Hommage à Marcel Rioux. Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1992, p. 121-144.

Pelletier, Jacques, *Situation de l'intellectuel critique. La leçon de Broch*, coll. Documents, Montréal, XYZ, 1997.

Piotte, Jean-Marc, *La pensée politique de Gramsci*, coll. Aspects, Montréal, Éditions Parti-Pris, 1970.

Pomeyrols, Catherine, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Rioux, Marcel, *Essai de sociologie critique*. Collection Sociologie, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

Rioux, Marcel, *Jeunesse et société contemporaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969.

Rioux, Marcel, *La question du Québec*, Paris, Seghers, 1969.

Rioux, Marcel, « La société contemporaine et la culture », *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, vol. 1, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1969, p. 30-44.

Rioux, Marcel, « L'économie et la vie quotidienne », *Forces*, n° 14, 1971, p. 21-29.

Rioux, Marcel et Robert Sévigny, *Les nouveaux citoyens: enquête sociologique sur les jeunes du Québec*, Montréal, Radio Canada, 1965.

Rioux, Marcel, « Note sur la notion d'idéologie », *Anthropologica*, vol. 1, n° spécial, 1959, p. 1-4.

Rioux, Marcel, « Régions : nostalgie ou avant-garde », *Vie des arts*, vol. XXIII, n° 93, hiver 1978-1979, p. 18-19.

Rioux, Marcel, *Un peuple dans le siècle*. Québec, Montréal, Boréal, 1990.

Sartre, Jean-Paul, *Plaidoyer pour les intellectuels*, coll. « Idées », Paris, Gallimard, 1972.

Sintomer, Yves, « La critique intellectuelle entre corporatisme de l'universel et espace public », dans *Pierre Bourdieu, théorie et pratique. Perspective franco-allemandes*, Paris, Éditions la Découverte, 2006, p. 207-222.

Socialisme 64, no 1, printemps 1964.

Zola, Émile, *Germinal*, Paris, G. Charpentier & Cie, 1885.